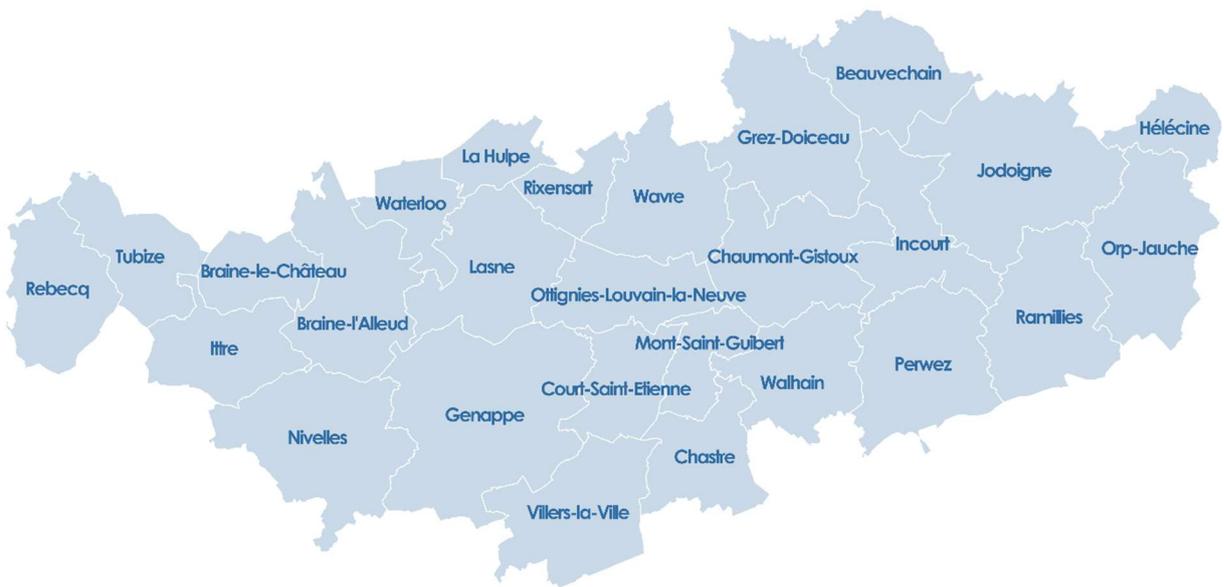




RAPPORT ANALYTIQUE ET PROSPECTIF 2021

BASSIN EFE DU BRABANT WALLON



BASSIN EFE

INSTANCE BASSIN ■ ENSEIGNEMENT QUALIFIANT • FORMATION • EMPLOI

BRABANT WALLON

TABLE DES MATIERES

<i>Table des matières</i>	2
INTRODUCTION	5
CHAPITRE 1 - CARACTERISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE ET DU MARCHÉ DE L'EMPLOI	6
1.1. Territoire du Bassin	6
1.1.1. Carte de l'ensemble des Bassins EFE	6
1.1.2. Superficie et communes du bassin.....	6
1.2. Population	7
1.2.1. Population totale	7
1.2.2. Evolution de la population	8
1.2.3. Perspectives d'évolution de la population	9
1.2.4. Indice de vieillissement et âge.....	10
1.3. Indicateurs globaux du marché du travail	13
1.3.1. Taux de chômage	13
1.3.2. Caractéristiques de la réserve de main d'œuvre.....	14
1.3.2.1. Répartition des DEI par niveau d'études	15
1.3.2.2. Répartition des DEI par nationalité	15
1.3.2.3. Evolution de la demande d'emploi.....	16
1.3.2.4. Top 20 des positionnements métiers des demandeurs d'emploi	16
1.3.3. Bénéficiaires du Revenu d'intégration sociale (RIS)	18
1.3.4. Emploi	19
1.3.4.1. Taux d'emploi	19
1.3.4.2. Emploi intérieur	20
1.3.4.3. Emploi salarié.....	22
1.3.4.4. Travail indépendant	25
1.3.5. Les opportunités d'emploi publiées par le Forem	26
1.3.5.1. Opportunités d'emploi par circuit de travail.....	27
1.3.5.2. Opportunités d'emploi par catégorie professionnelle.....	27
1.3.5.3. Opportunités d'emploi par métier dans le Bassin	28
1.4.1. Créations et faillites d'entreprises	37
Structure d'activité de la population en 2018 (moyenne annuelle) - Bassin du Brabant wallon.....	39
CHAPITRE 2 - OFFRE D'ENSEIGNEMENT, DE FORMATION ET DE VALIDATION DES COMPETENCES : RESSOURCES DES TERRITOIRES	40
2.1. Données globales, de cadrage	40
2.1.1. Introduction à l'offre de formation et d'enseignement.....	40
2.1.2. Nombre total d'apprenants dans le bassin	45
2.1.3. Indicateurs globaux par Bassin	48
2.1.4. Focus sur l'alternance	48
Inscriptions des apprenants résidents dans le bassin	48
Nombre de contrats par opérateur	49
Nombre de contrats par âge et genre.....	50

Nombre d'unités d'établissement agréées	50
2.2. Fréquentation par métier chez les opérateurs du qualifiant	51
2.2.1. Formation initiale	51
1. Enseignement ordinaire de plein exercice (3 ^e et 4 ^e degré).....	51
2. Enseignement ordinaire en alternance	57
3. IFAPME Apprentissage.....	61
4. Enseignement spécialisé qualifiant (forme 3-phase 3 et forme 4-3 ^e degré), plein exercice et alternance 47	63
2.2.2. Formations pour adultes	66
1. Enseignement de Promotion Sociale	66
2. IFAPME – Année préparatoire Formation Chef d'entreprise.....	69
3. IFAPME – Chef d'entreprise	71
4. IFAPME– Encadrement et Coordination.....	77
5. Le Forem (hors centres de compétence) – Gestion propre	78
6. CISP	82
7. Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle AVIQ.....	85
2.2.3. Formation complémentaire.....	86
2.2.4. Validation des compétences.....	86
2.3. Mobilité des personnes résidant sur le territoire du Bassin, qui suivent des cours ou une formation dans et en dehors du Bassin	86
2.3.1. Formation initiale	86
2.3.2. Formation pour adultes.....	87
2.3.3. Enseignement supérieur.....	88
2.3.4. Formation en alternance	89
2.4. Mobilité des personnes venant suivre des cours ou se former sur le territoire du Bassin (taux d'attractivité).....	89
2.4.1. Formation initiale	89
2.4.2. Formation des adultes.....	90
2.4.3. Enseignement supérieur.....	91
2.4.4. Formation en alternance	91
<i>CHAPITRE 3 – THÉMATIQUES COMMUNES : LISTE DES MÉTIERS PRIORITAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PROGRAMMATION DE L'OFFRE</i>	<i>93</i>
3.1. Cadrage méthodologique	93
3.2. Liste des métiers prioritaires à créer et à maintenir	96
<i>CHAPITRE 4 – THÉMATIQUES COMMUNES : RECOMMANDATIONS.....</i>	<i>102</i>
4.1 Adaptation de l'offre d'enseignement et de formation et recommandations métiers additionnelles au chapitre 3	102
4.2. Orientation, promotion des métiers, promotion des filières techniques et professionnelles.	104
4.3. Recommandations au Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ)	107
4.4. Places de stage et alternance	107
4.4. Équipements/ressources	108
4.5. Autres.....	108

CONCLUSION ET PERSPECTIVES	110
ANNEXES.....	114
Annexe 1 - Nomenclature ROME V3 Competent	114
Annexe 2 - Liste des métiers critiques 2021 – Le Forem	114
Annexe 3 - Perspectives pour le marché du travail wallon 2021-2026	117
Annexe 4 - Données relatives aux métiers prioritaires	125



INTRODUCTION

Depuis leur création, les Instances Bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi publient chaque année un rapport analytique et prospectif consacré aux thématiques communes et surtout aux recommandations pour l’avenir en matière de maintien, de création ou de renforcement de certains types de formations, en fonction des besoins spécifiques du territoire.

De cette façon, il est possible aux différentes parties prenantes du Bassin d’adapter leur offre et de renforcer leurs bonnes pratiques, afin – à terme – d’être encore davantage en phase avec les réalités socioéconomiques du terrain.

Nous estimons aujourd’hui (beaucoup plus qu’hier) que ce Rapport est un outil primordial destiné en amont aux pouvoirs qui exercent la tutelle et aux responsables à l’échelon ministériel régional, mais surtout en aval à l’ensemble des acteurs de la formation, de l’enseignement et de l’accompagnement vers l’emploi, actifs sur le territoire du Bassin.

La crise Covid-19 dont nous commençons à voir la fin nous a donné un certain nombre de signaux d’alerte quant à notre capacité d’adaptation et de résilience, mais également quant à notre faculté d’utiliser de façon encore plus fine les éléments statistiques et analytiques, pour agir au plus près des populations-cibles dans le besoin.

Il est important pour l’ensemble des acteurs de pouvoir se reposer sur des éléments objectifs d’analyse et sur des recommandations réalistes, alignées avec les réalités du moment. L’objectif ultime reste toutefois inchangé au fil des ans : mettre à disposition des acteurs de terrain les moyens d’être davantage en adéquation avec les besoins des entreprises et les offres des organes de formation.

De nouvelles données font leur apparition dans le présent rapport, ainsi que des analyses plus approfondies réalisées par l’équipe de l’IBEFE Bw. L’intention finale étant bien entendu toujours de contribuer au développement de politiques cohérentes, constructives, collaboratives et intelligentes pour amener – in fine – davantage de personnes vers l’emploi durable et de qualité.

Ces tâches bien ancrées dans la réalité concrète du Bassin vous prouveront à nouveau cette année que l’IBEFE BW est devenue au fil des ans un acteur incontournable en matière d’analyse et d’anticipation dans une Société en perpétuelle (et rapide) évolution. Il n’est pas simple d’intégrer en un seul document toute cette pléthore de données et de les ordonner de manière lisible et compréhensible, utile et cohérente.

Afin de rendre la lecture plus fluide, nous avons opté pour une présentation des intitulés de métiers ou de formation au masculin, ces intitulés devant être lus de manière épiciène.

Je remercie l’équipe de l’IBEFE BW pour son travail et vous souhaite d’utiliser ce Rapport comme un véritable instrument de travail fiable dans votre quotidien.

Jacques SPELKENS
Président de l’IBEFE BW

Le bassin du Brabant wallon compte 27 communes. Il correspond à l'arrondissement de Nivelles.

Le territoire du Bassin EFE du Brabant wallon est au cœur du territoire belge. Il est ainsi frontalier avec la Flandre et avec les provinces du Hainaut, de Namur et de Liège et proche de la Région de Bruxelles.

Le bassin du Brabant wallon est un territoire de 1.091 km² qui couvre 6,3% du territoire de la Wallonie.

1.2. Population

1.2.1. Population totale

Au 1^{er} janvier 2020, la population du Bassin était de 406.019 habitants (11,3% de la population wallonne). La densité (370,1/km²) est nettement supérieure à la moyenne wallonne (215,7).

La population et la densité sont très variables d'une commune à l'autre. Les communes les plus denses sont Waterloo (1.424,5 hab/km²), Rixensart (1.290 hab/km²) et Ottignies – Louvain-la-Neuve (937,3 hab/km²). Les communes les plus rurales sont Ramillies (133,4 hab/km²), Incourt (141,9 hab/km²) et Genappe (172,2 hab/km²).

La population de nationalité étrangère représente 10,2% de la population totale du Bassin, ce qui est proche de la moyenne wallonne (10,4%). Parmi celle-ci, trois quarts (75,5%) est de nationalité européenne.

Cependant, au sein même du territoire, on observe d'importantes différences. Les communes dont la part de population étrangère est plus élevée sont Waterloo (18,2%), La Hulpe (16,5%), Tubize (16,2%). Il s'agit des mêmes communes qu'en 2017. Les communes de Ramillies (3,4%), Walhain (4,1%), Orp-Jauche (4,4%) et Villers-la-Ville (4,4%) comptent moins de 5% d'habitants de nationalité étrangère.

Population au 1^{er} janvier 2020

Source : SPF Économie, PME, Classes Moyennes et Énergie, statistiques population, 2020

	Pop Bassin 2020	Densité de population	Population de nationalité étrangère	
	(VA)	Hab/km ²	UE28 (%)	Hors UE (%)
Brabant wallon	406.019	370,1	7,7%	2,5%
Beauvechain	7.205	186,8	5,2%	1,1%
Braine-l'Alleud	40.170	767,9	8,6%	2,1%
Braine-le-Château	10.548	463,6	7,1%	1,2%
Chaumont-Gistoux	11.631	240,6	4,9%	1,0%
Court-Saint-Étienne	10.589	394,1	6,0%	2,4%
Genappe	15.560	172,2	4,8%	1,0%
Grez-Doiceau	13.873	249,8	6,3%	1,2%
Incourt	5.522	141,9	4,8%	1,2%
Ittre	6.957	198,6	6,4%	0,8%
Jodoigne	14.357	194,7	5,0%	1,8%
La Hulpe	7.442	479,6	13,9%	2,6%
Mont-Saint-Guibert	7.896	421,5	4,6%	1,9%
Nivelles	28.883	474,8	6,3%	2,3%
Perwez	9.461	184,9	4,1%	1,1%

Rixensart	22.653	1.290	9,2%	1,9%
Tubize	26.656	813,4	13,2%	3,0%
Villers-la-Ville	10.768	224,2	3,7%	0,7%
Waterloo	30.376	1.424,5	13,9%	4,3%
Wavre	34.748	825,3	8,0%	3,4%
Chastre	7.685	243,3	2,8%	2,0%
Hélicine	3.644	214,6	5,8%	1,8%
Lasne	14.257	299,8	9,2%	1,6%
Orp-Jauche	8.981	176,8	3,6%	0,8%
Ottignies-Louvain-la-Neuve	31.316	937,3	7,3%	6,8%
Ramillies	6.548	133,4	2,7%	0,7%
Rebecq	10.934	278,5	8,6%	1,4%
Walhain	7.359	193,3	3,1%	1,0%
Wallonie	3.645.243	215,7	7,4%	3,0%

1.2.2. Evolution de la population

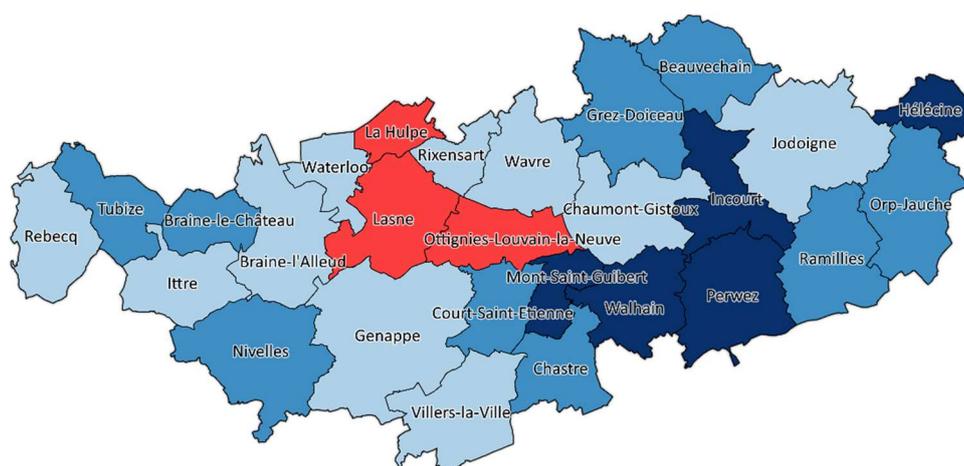
Depuis 2011, le Bassin du Brabant wallon a connu une croissance de 6 % de sa population. Il s'agit du bassin wallon qui a connu la plus forte croissance, mais moins élevée que le Bassin de Bruxelles.

Ce sont les communes de Perwez et de Walhain qui connaissent la plus grande évolution de la population (+16,8% et +4,4%). En revanche, de manière globale, la population des communes « plus centrales » augmente très faiblement (voire diminue pour la commune de La Hulpe -0,3%).

Evolution de la population 2011-2020	
Bassin du Brabant Wallon	6,0%
Bassin de Hainaut Centre	3,0%
Bassin de Hainaut Sud	0,9%
Bassin de Wallonie Picarde	2,9%
Bassin de Huy-Waremme	5,5%
Bassin de Liège	2,7%
Bassin de Verviers	1,8%
Bassin du Luxembourg	5,7%
Bassin de Namur	4,3%
Wallonie	3,4%
Bassin de Bruxelles	8,9%

Evolution de la population 2011-2020

Source : Walstat, 2011-2020 ; Calculs : IBEFE Bw



Légende

Perspectives d'évolution de la population 2020-2034

- < 0 %
- 0.1 % - 10 %
- 10.1 % - 20 %
- 20.1 % - 30 %

0 5 10 15 km

Réalisation : IBEFE BW

Source : Walstat, avril 2020

1.2.3. Perspectives d'évolution de la population

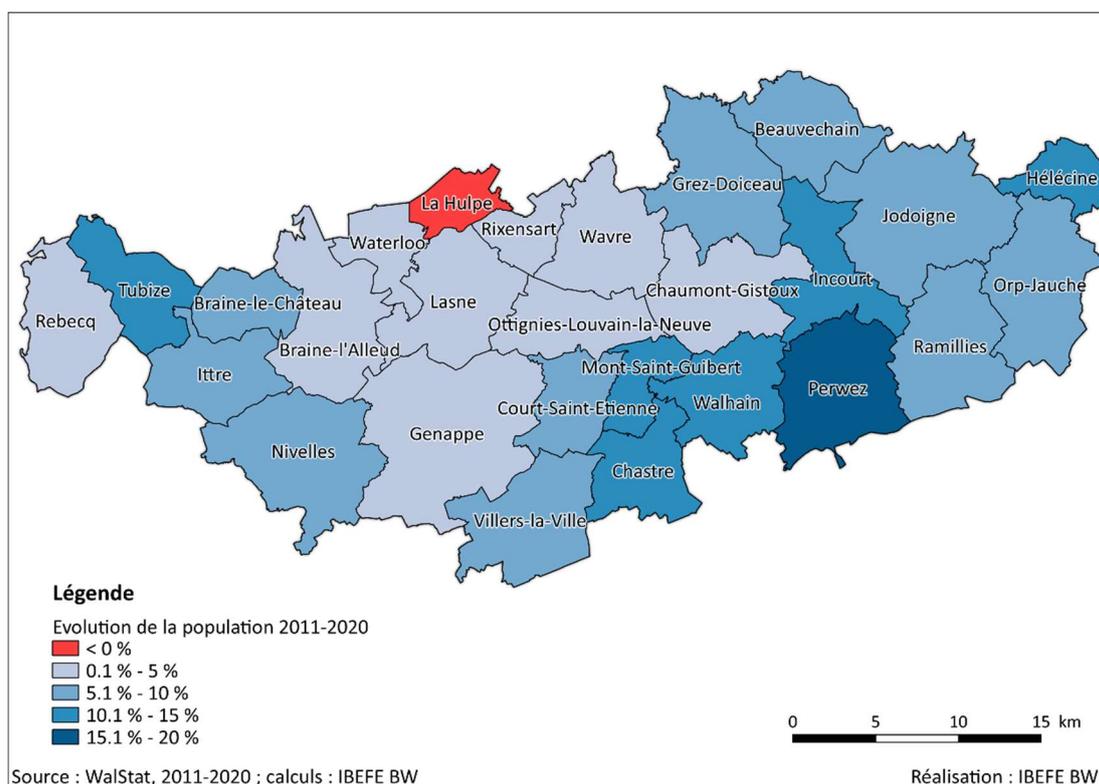
L'Institut wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique, prévoit, en 2034, une augmentation de +8,1% de la population entre 2020 et 2034 (+3,8% en Wallonie). Ce taux d'évolution est le deuxième plus important des Régions wallonne et bruxelloise après le bassin de Huy-Waremme.

L'IWEPS prévoit que la diminution observée à la Hulpe actuellement s'intensifie (-7,1%) et s'étende à Lasne (-2,4%) et Ottignies – Louvain-la-Neuve (-1,8%). En revanche, la forte augmentation de la population que l'on observe à Perwez va s'intensifier (+26,4%) et s'étendre aux communes voisines (Incourt +8,2%, Walhain +24% et Mont-Saint-Guibert +22,7%) et à Hélécinne (+22,2%).

Perspectives 2020-2034	
Bassin du Brabant Wallon	8,1%
Bassin de Hainaut Centre	3,1%
Bassin de Hainaut Sud	-0,3%
Bassin de Wallonie Picarde	2,7%
Bassin de Huy-Waremme	9%
Bassin de Liège	1,8%
Bassin de Verviers	4,2%
Bassin du Luxembourg	4,9%
Bassin de Namur	6,2%
Wallonie	3,8%
Bassin de Bruxelles	3,0% ¹

Perspectives d'évolution de la population (Horizon 2034)

Source : Walstat, avril 2020



¹ Perspective sur 2020 – 2035. Source : Bureau fédéral du Plan & Statbel

1.2.4. Indice de vieillissement et âge

L'indice de vieillissement est le rapport entre la population des personnes âgées de 65 ans et plus (numérateur) et la population des personnes âgées de moins de 20 ans (dénominateur)². Un indice supérieur à 100 indique que la part des plus de 65 ans dans la population est supérieure à celle des moins de 20 ans. Notre indice de vieillissement (83,9) est légèrement supérieur à la moyenne wallonne (81,9).

	Indice de vieillissement 2020
Bassin du Brabant Wallon	83,9
Bassin de Hainaut Centre	81,5
Bassin de Hainaut Sud	81,4
Bassin de Wallonie Picarde	85,1
Bassin de Huy-Waremme	79,3
Bassin de Liège	85,2
Bassin de Verviers	79,5
Bassin du Luxembourg	71,5
Bassin de Namur	82,2
Wallonie	81,9
Bassin de Bruxelles	52,5

Jeunes de moins de 20 ans, personnes âgées de plus de 65 ans et indice de vieillissement au 1^{er} janvier 2020

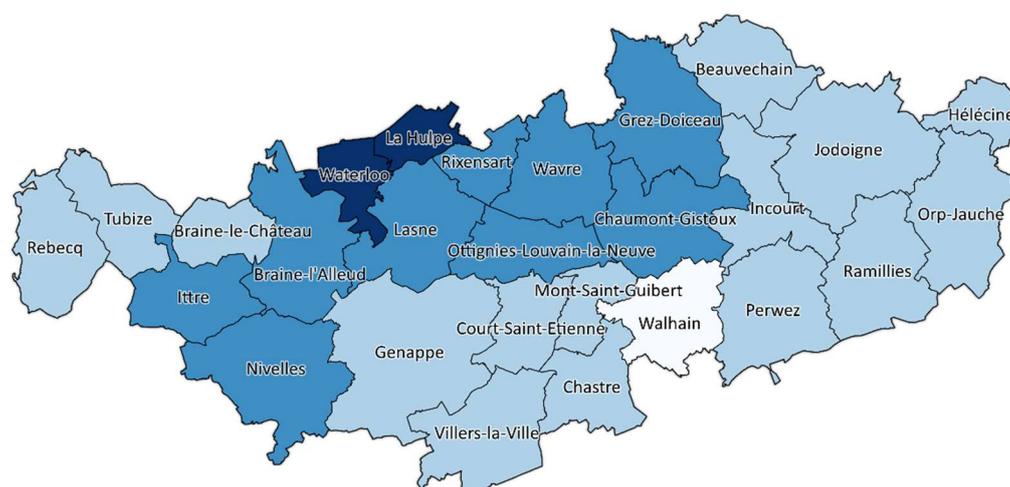
Source : IWEPS/IBSA, statistiques démographiques, 01/2020

	Moins de 20 ans	Plus de 65 ans	Indice de vieillissement
Bassin du Brabant wallon	93.574	78.492	83,9
Wallonie	839.121	687.354	81,9
Région Bruxelloise	304.203	159.593	52,5

Cependant, l'indice de vieillissement est variable d'une commune à l'autre. Les communes de Waterloo (108,2), La Hulpe (102,2) sont vieillissantes. Les communes de l'est, centre-nord et ouest ont un taux inférieur à la moyenne wallonne. Ce sont les communes de Walhain et Chastre qui ont les plus faibles indices de vieillissement (58,0 et 62,6).

Indice de vieillissement

Source : IWEPS/IBSA, statistiques démographiques, 01/2020



Légende

Indice de vieillissement 2020	
□	40 - 60
■	60.1 - 80
■	80.1 - 100
■	100.1 - 120

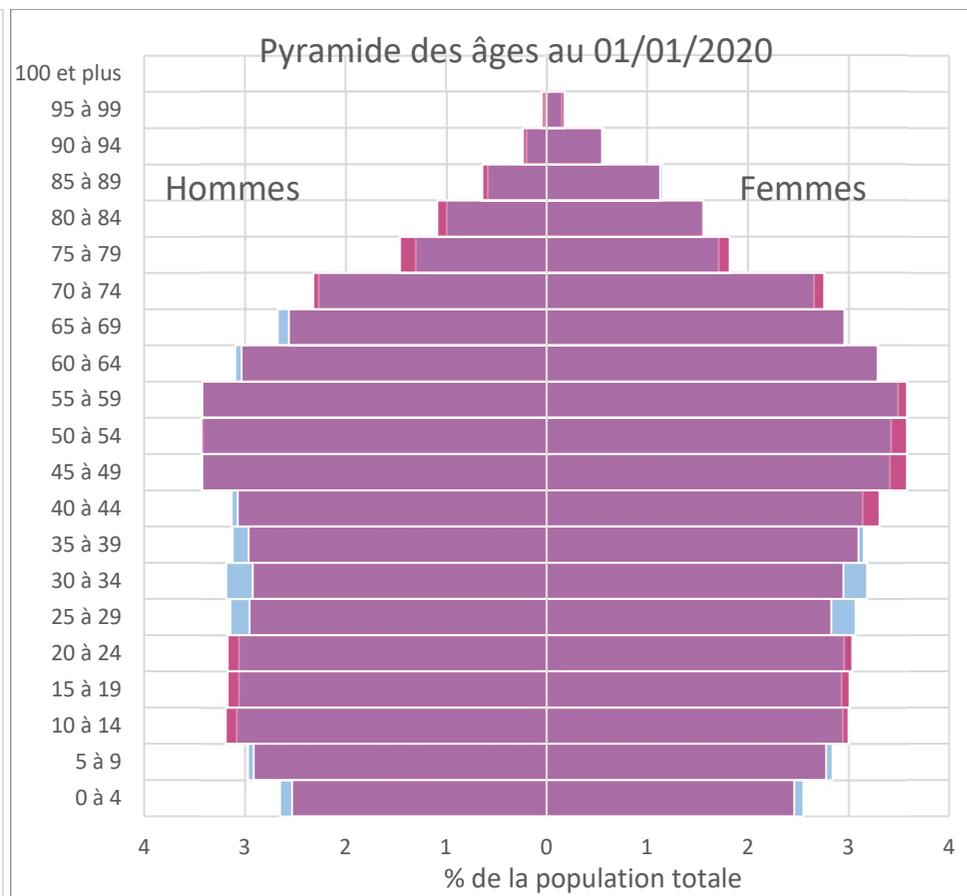
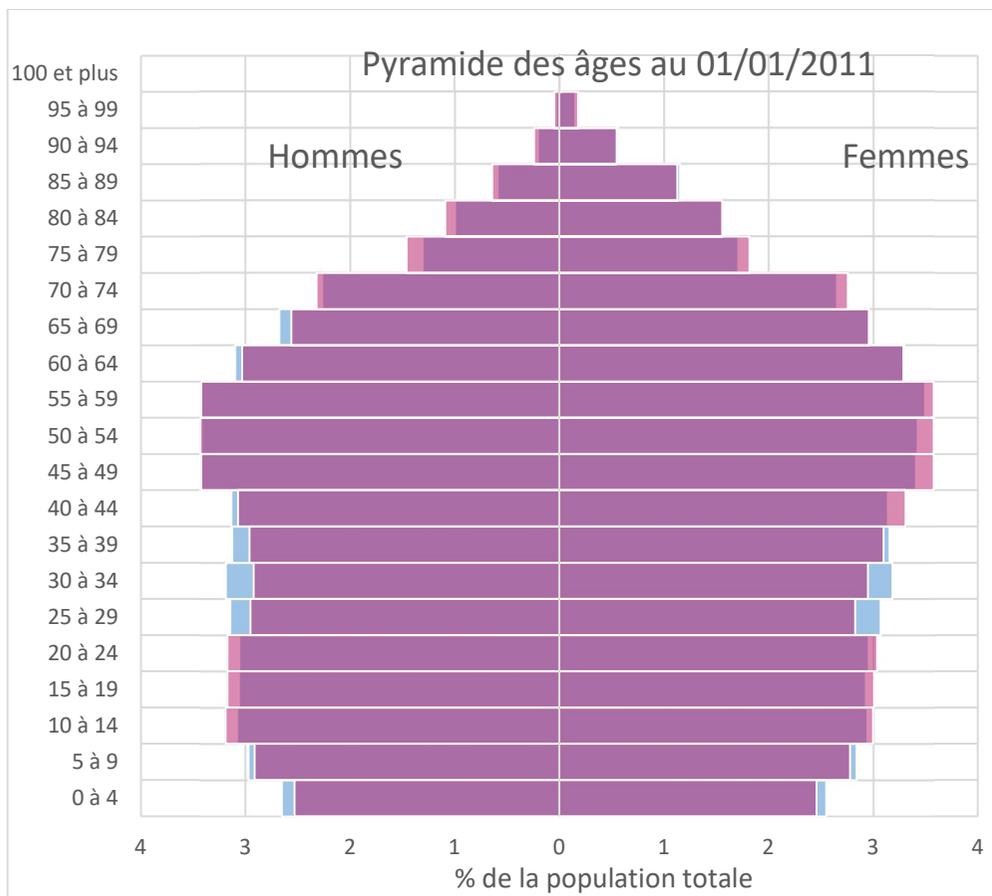
0 5 10 15 km

Source : IWEPS, statistiques démographiques, 01/2020

Réalisation : IBEFE BW

² Dans le rapport analytique et prospectif 2018, l'indice de vieillissement était calculé par rapport aux personnes âgées de 60 ans et plus. Les données ne sont donc pas comparables.

Globalement, nous pouvons voir sur les deux pyramides des âges ci-dessous que la répartition de la population selon l'âge reste semblable à 2011.
Par rapport à la Wallonie, nous observons moins de personnes âgées de 25 à 40 ans sur notre bassin et davantage de femmes de 40 à 59 ans.



Source : IWEPS, Statistiques démographiques, 2011-2020

1.3. Indicateurs globaux du marché du travail

1.3.1. Taux de chômage

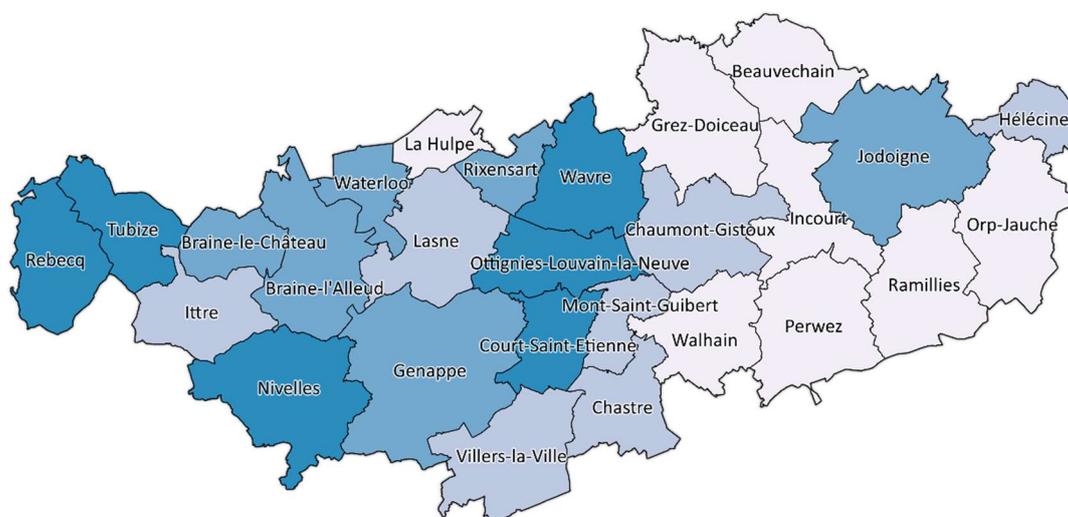
Le taux de chômage exprime la part de personnes qui sont sans emploi, à la recherche d'un emploi ou disponibles pour occuper un emploi parmi la population active. Il est de 9,8% en Brabant wallon en 2018. Il s'agit du taux le plus faible des 10 bassins après celui du Luxembourg. Cependant, c'est dans notre bassin qu'il a le moins diminué entre 2008 et 2018.

L'ensemble des communes ont des taux de chômage inférieurs à la moyenne wallonne. Les taux de chômage les plus élevés sont Ottignies-Louvain-la-Neuve (12,4%) Tubize (13,3%), et Nivelles (12,2%). Il s'agit des 3 mêmes communes qu'en 2016 mais ce taux a diminué. La commune avec le taux de chômage le plus faible est toujours Walhain (7,2%).

	Taux de chômage administratif 2018	Evolution taux de chômage administratif 2008 -2018 p.p.
Bassin du Brabant wallon	9,8	-0,4
Bassin de Hainaut Centre	15,7	-3,5
Bassin de Hainaut Sud	16,8	-4,1
Bassin de Wallonie Picarde	10,5	-3,2
Bassin de Huy-Waremme	10,4	-1,9
Bassin de Liège	16,9	-2,8
Bassin de Verviers	13,2	-1,7
Bassin du Luxembourg	8,8	-1,5
Bassin de Namur	11,1	-2,8
Wallonie	13,1	-2,7
Bassin de Bruxelles	17,1	-3,7

Taux de chômage des 15-64 ans

Source : Steunpunt WSE pour l'IWEPS et l'IBSA, moyenne annuelle 2008 - 2018



Légende

Taux de chômage administratif 2018

7,2 % - 8,1 %
8,2 % - 9,2 %
9,3 % - 9,9 %
10 % - 12,4 %

0 5 10 15 km

Source : Steunpunt WSE pour l'IWEPS, moyenne annuelle 2018

Réalisation IBEFE BW

Taux de chômage administratif 2018 en fonction du genre et de l'âge

Source : Steunpunt WSE pour l'IWEPS/Actiris, moyenne annuelle 2018

	Homme	Femme	<25 ans	>50
Bassin du Brabant wallon	9,4	10,2	25,5	17,7
Wallonie	12,9	17,7	25,7	17,7
Bassin de Bruxelles	16,5	17,7	25,7	17,7

1.3.2. Caractéristiques de la réserve de main d'œuvre

Sur le bassin, le Forem a recensé, en 2020, 17.712 demandeurs d'emploi inoccupé (DEI), dont les DEI demandeurs d'allocations, les jeunes DEI en stage d'insertion professionnelle, les DEI inscrits obligatoirement et les DEI inscrits librement. Ce nombre représente 8,6% des DEI wallons.

Le bassin du Brabant wallon a une réserve de main d'œuvre comportant le plus de DEI âgés (31,3% de plus de 50 ans) et il est le seul qui comprend une majorité de femmes (50,5%).

35,7% des DEI sont inactifs depuis au moins 2 ans et 33,0% n'ont aucun permis de conduire. Ces indicateurs sont meilleurs que la moyenne wallonne (38,5% et 42,1%).

Avec le bassin de Huy-Waremme, celui du Bw comporte proportionnellement moins de DEI hors UE.

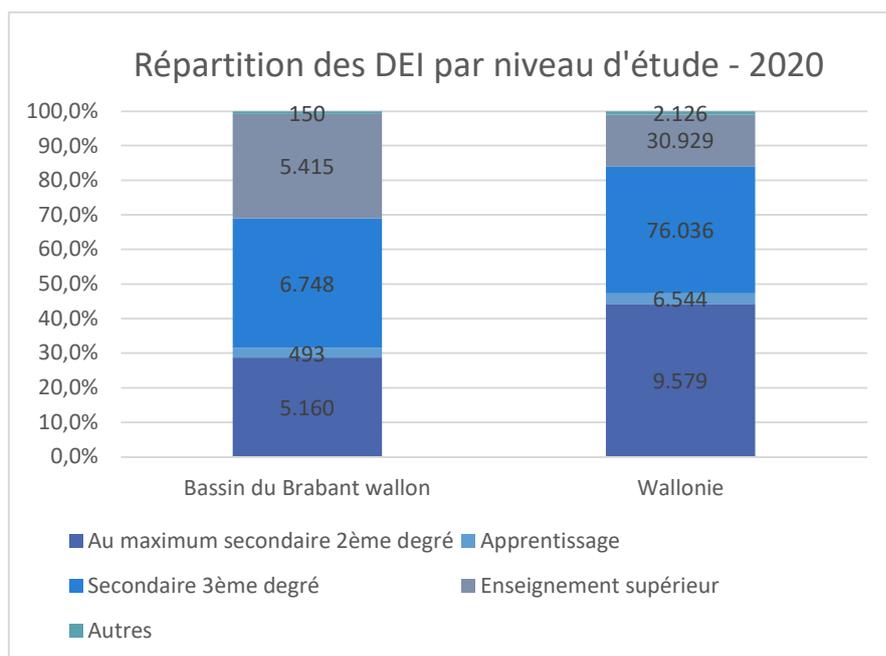
DEI 2020	Nbre DEI	% DEI moins de 25 ans	% DEI plus de 50 ans	% Femmes	% Longue durée (2 ans et +)	% Sans Permis ³	% Non UE
Bassin du Brabant Wallon	17.712	17,3%	31,3%	50,5%	35,7%	33,0%	4,5%
Bassin de Hainaut Centre	34.044	19,3%	23,8%	46,8%	38,3%	43,3%	5,8%
Bassin de Hainaut Sud	36.974	19,3%	23,6%	46,6%	41,1%	44,8%	7,8%
Bassin de Wallonie Picarde	16.491	22,4%	25,0%	46,0%	34,8%	43,0%	5,3%
Bassin de Huy-Waremme	9.531	21,2%	27,5%	47,5%	38,1%	36,3%	4,5%
Bassin de Liège	44.742	16,3%	27,5%	46,7%	43,3%	45,5%	14,0%
Bassin de Verviers	12.123	17,6%	27,3%	48,0%	40,3%	43,0%	13,0%
Bassin du Luxembourg	11.742	23,0%	24,2%	47,2%	28,1%	34,4%	7,3%
Bassin de Namur	23.463	20,9%	25,8%	47,2%	35,0%	41,9%	7,0%
Bassin de Bruxelles	88.803	10,3%	27,2%	47,3%	56,5%	46,5%*	8,4%
Wallonie	206.820	19,1%	25,9%	47,2%	38,5%	42,1%	8,4%

Source : le Forem / Actiris, moyenne annuelle 2020, ; Calculs : IBEFE

* Actiris, données 2017

³ Ne possédant ni le permis 2 roues ni le permis 4 roues.

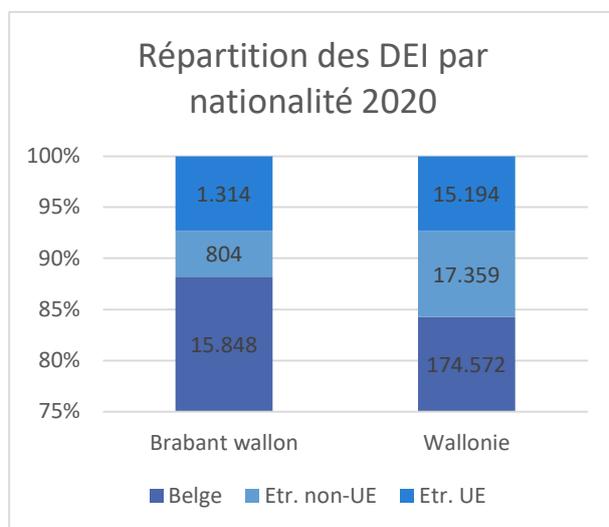
1.3.2.1. Répartition des DEI par niveau d'études



Les DEI du Brabant wallon sont davantage diplômés que la moyenne belge : 28,7% sont faiblement diplômés (maximum secondaire 2^e degré) pour 44,2% en Wallonie ; 30,1% ont un diplôme de l'enseignement supérieur pour 14,9 % en Wallonie.

Source : le Forem, moyenne annuelle 2020 ; Calculs : IBEFE Bw

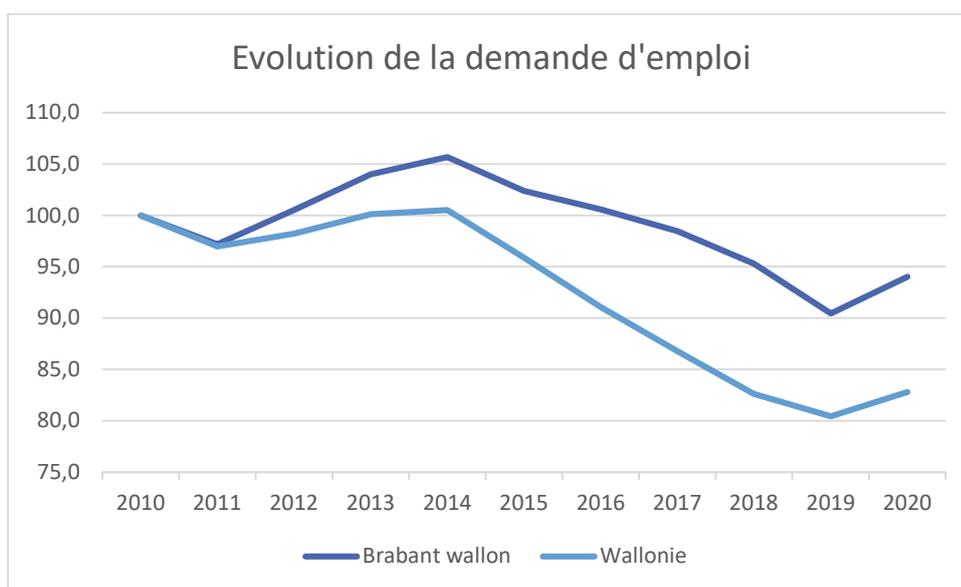
1.3.2.2. Répartition des DEI par nationalité



Le Brabant wallon compte, proportionnellement, moins de DEI étrangers (11,8%) qu'en Wallonie (15,7%). Cette différence provient de la part moins importante de DEI hors UE (4,5% en Bw pour 7,4% en Wallonie)

Source : le Forem, moyenne annuelle 2020 ; Calculs : IBEFE

1.3.2.3. Evolution de la demande d'emploi



	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Brabant wallon	18.305	18.936	19.588	19.906	19.287	18.943	18.550	17.952	17.038	17.712
Wallonie	242.281	245.330	250.096	251.122	239.575	227.541	216.754	206.397	200.962	206.820

Source : Le Forem, 2010-2020 ; Calculs : IBEFE Bw

Depuis 2011, la demande d'emploi a nettement moins diminué en Brabant wallon (-6%) par rapport à la Wallonie (-17,2%). Nous pouvons constater, à la suite de la crise, une petite augmentation en 2020.

1.3.2.4. Top 20 des positionnements métiers des demandeurs d'emploi

Les 20 métiers repris ci-dessous correspondent aux premiers métiers sur lesquels les DEI du bassin se sont positionnés en décembre 2020. Un même demandeur d'emploi peut se positionner sur plusieurs métiers. Il s'agit d'estimations qui peuvent donner une idée des métiers les plus souvent recherchés.

Positionnement	Classe d'âge		Permis (ni 2 roues, ni 4 roues)	Durée	Nationalité	Etude	Total général
	< 25 ans	50 ans et +	NON	2 ans et +	Etr. non-UE	2 ^e degré max	
Employé administratif	8,6%	37,3%	27,0%	40,5%	3,6%	19,4%	2475
Vendeur en équipement de la personne	23,1%	17,2%	47,4%	36,0%	3,7%	39,5%	1972
Réassortisseur	34,4%	11,7%	56,7%	35,8%	3,2%	50,3%	1392
Vendeur en alimentation générale	31,9%	14,4%	56,0%	34,3%	3,4%	46,2%	1101

Caissier de libre-service	28,3%	15,5%	52,9%	36,4%	3,2%	45,8%	1055
Agent d'accueil	10,5%	36,2%	32,5%	38,7%	4,0%	26,5%	914
Vendeur en équipement du foyer	22,2%	21,7%	41,0%	38,1%	2,7%	36,9%	880
Chauffeur livreur (sur une tournée)	10,4%	33,7%	3,7%	38,4%	5,4%	51,4%	837
Vendeur en article de luxe (non alimentaires)	23,1%	20,5%	45,6%	38,9%	1,7%	33,5%	722
Magasinier	10,3%	28,9%	26,5%	40,5%	3,1%	50,7%	716
Secrétaire	7,8%	42,2%	20,8%	36,6%	3,3%	10,2%	664
Serveur en restauration	27,7%	12,3%	51,0%	28,6%	5,3%	42,2%	657
Chargé de communication	13,3%	19,2%	18,0%	27,3%	1,7%	3,6%	640
Agent de main de finition, contrôle et conditionnement	9,1%	35,9%	45,0%	50,9%	4,9%	62,6%	607
Technicien de surface	11,6%	25,7%	61,8%	36,6%	18,4%	64,7%	587
Vendeur détaillant en produits frais	25,4%	20,2%	50,1%	34,4%	2,1%	41,3%	535
Commis de cuisine	16,3%	18,9%	56,1%	29,7%	13,4%	49,5%	529
Manutentionnaire	13,5%	23,4%	39,4%	45,5%	7,0%	62,1%	525
Educateur	20,7%	16,0%	36,5%	26,6%	1,7%	5,0%	463
Animateur d'activités culturelles et techniques	15,3%	24,7%	32,4%	35,2%	1,1%	14,4%	457

Données Forem, Décembre 2020, Traitement : IBEFE

Les 5 métiers sur lesquels les DEI se sont les plus positionnés sont l'Employé administratif, le Vendeur en équipement de la personne, le Réassortisseur, le Vendeur en alimentation générale et le Caissier de libre-service. Hormis l'employé administratif, ils relèvent tous des métiers du personnel de la distribution et de la vente. Pour ces métiers de la vente, les DEI sont très peu mobiles (absence de permis 2 ou 4 roues).

Parmi ces 20 métiers, ce sont les métiers de Réassortisseur et Vendeur en alimentation générale (34,4% et 31,9%) qui comptent proportionnellement le plus de jeunes DEI positionnés (moins de 25 ans). En revanche, ce sont l'Employé administratif (37,3%), l'Agent d'accueil (36,2%) et l'Agent de main de finition, contrôle et conditionnement (35,9%) qui comptent proportionnellement le plus de DEI âgés positionnés (plus de 50 ans).

Ce sont les DEI positionnés sur les métiers de Réassortisseur, Commis de cuisine et Vendeur en alimentation générale qui possèdent le moins le permis de conduire (56,7%, 56,1% et 56% n'ont aucun permis).

50,9% des DEI positionnés sur le métier d'Agent de main de finition, contrôle et conditionnement sont inactifs depuis plus de deux ans, 45,5% sur le Manutentionnaire et 40,5% sur l'Employé administratif et le Magasinier.

La réserve de main d'œuvre positionnée sur les métiers de Technicien de surface et Commis de cuisine comprend le plus grand pourcentage d'étrangers hors UE (18,4% et 13,4%).

64,7% des DEI positionnés sur le métier de Technicien de surface ont au maximum le second degré de l'enseignement secondaire, 62,6% pour le métier d'Agent de main de finition, contrôle et conditionnement et 62,1% pour le métier de Manutentionnaire.

1.3.3. Bénéficiaires du Revenu d'intégration sociale (RIS)

Le CPAS de chaque commune a pour mission de garantir le droit à l'intégration sociale aux personnes qui ne disposent pas de revenus suffisants et qui remplissent les conditions légales. Lorsque l'emploi n'est pas possible ou pas encore possible, la personne a droit, sous conditions, à une prestation financière appelée revenu d'intégration sociale (RIS).

	Bénéficiaires Du (E)RIS	Hommes	Femmes	<25 ans	>45 ans	Evolution 2010-2019
Bassin du Brabant Wallon	3.042	1.422	1.620	1.136	646	36,6%
Bassin de Hainaut Centre	12.519	5.483	7.036	4.825	2.594	77,6%
Bassin de Hainaut Sud	13.877	6.059	7.817	4.081	3.311	58,3%
Bassin de Wallonie Picarde	5.133	2.392	2.742	1.959	1.156	56,7%
Bassin de Huy-Waremme	2.423	1.102	1.321	934	537	51,2%
Bassin de Liège	20.833	9.531	11.302	6.357	5.274	49,6%
Bassin de Verviers	4.533	2.102	2.431	1.265	1.070	21,4%
Bassin du Luxembourg	2.657	1.269	1.388	966	594	37,5%
Bassin de Namur	7.902	3.879	4.023	2.937	1.596	60,5%
Wallonie	73.937	33.720	40.217	24.716	17.071	53,1%
Bassin de Bruxelles	52.833	24.576	28.257	18.019	13.118	37,9%

Source : SPF économie, SPP-IS ; moyenne mensuelle, 2010-2019 ; Calculs : IWEPS

En moyenne mensuelle, le nombre de personnes qui ont perçu un revenu d'intégration sociale en 2019 s'élève à 3.042 en Brabant wallon.

Davantage de femmes sont bénéficiaires du RIS (53,3% dans le bassin contre 54,4% en Wallonie). Les moins de 25 ans représentent plus d'un tiers des bénéficiaires (37,3% dans le bassin, contre 33,5% en Wallonie), tandis que les plus de 45 ans en représentent moins d'un quart (22,2% dans le bassin, 23,0% en Wallonie).

1.3.4. Emploi

1.3.4.1. Taux d'emploi

Le taux d'emploi exprime le pourcentage de personnes qui ont un emploi (salarié ou indépendant) parmi la population en âge de travailler.

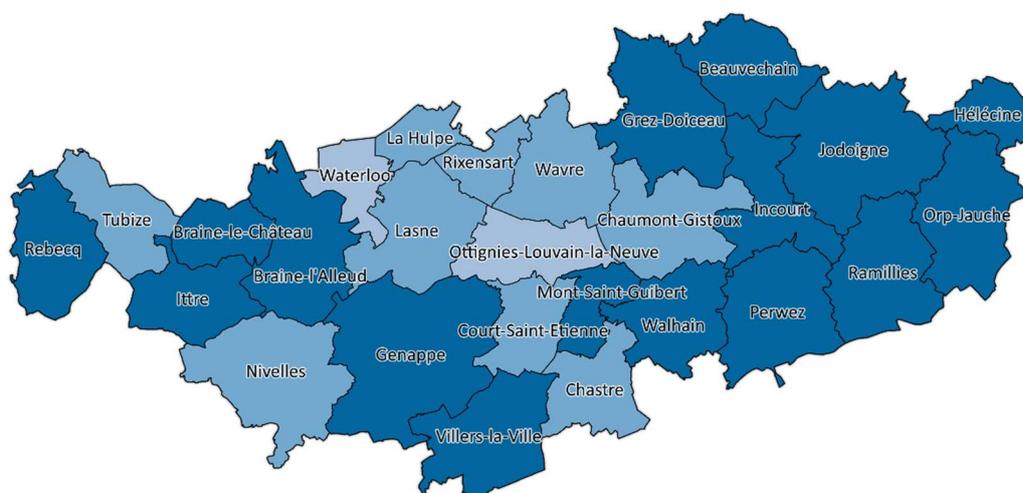
Comme en 2016, le bassin du Brabant wallon a le deuxième taux d'emploi le plus élevé (64,1%) après le bassin de Huy-Waremme (64,5%). En 2018, le taux d'emploi avait légèrement augmenté en Brabant wallon (+2,1%). Si l'on observe l'évolution depuis 2008, elle est positive pour toute la Wallonie.

	Taux d'emploi 2018	Evolution taux d'emploi administratif 2008-2018
Bassin du Brabant Wallon	64,1	3,0
Bassin de Hainaut Centre	55,1	2,6
Bassin de Hainaut Sud	54,0	1,9
Bassin de Wallonie Picarde	61,5	2,3
Bassin de Huy-Waremme	64,5	2,5
Bassin de Liège	55,6	1,8
Bassin de Verviers	61,5	2,2
Bassin du Luxembourg	63,7	1,3
Bassin de Namur	62,3	2,3
Wallonie	59,2	2,2
Bassin de Bruxelles	54,3	4,7

A part Ottignies – Louvain-la-Neuve (57,5), le taux d'emploi de l'ensemble des communes est supérieur à la moyenne wallonne (59,2). Waterloo reste très proche de cette moyenne (59,4). Comme en 2016, les deux communes ayant le taux le plus élevé sont Walhain (69,6%), Perwez (69,3%).

Taux d'emploi des 15-64 ans

Source : Steunpunt WSE pour l'IWEPS, moyenne annuelle 2018



Légende

Taux d'emploi administratif 2018

- 55.1 % - 60 %
- 60.1 % - 65 %
- 65.1 % - 70 %

0 5 10 15 km

Source : Steunpunt WSE pour l'IWEPS, moyenne annuelle 2018

Réalisation : IBEFE BW

Taux d'emploi 2018 des 15-64 ans en fonction du genre et de l'âge

	Homme	Femme	<25 ans	>50
Bassin du Brabant wallon	67,1	61,3	19,1	67,1
Wallonie	62,5	56,0	22,3	57,6
Bruxelles	59,0	49,6	18,6	56,0

En 2018, le taux d'emploi des hommes (67,1%) reste supérieur au taux d'emploi des femmes (61,3%). Toutefois, la différence entre les taux d'emploi féminin et masculin tend à diminuer. Le taux d'emploi des jeunes de moins de 25 ans s'élève à 19,1 en 2018. Il est en diminution depuis 2008 (-15,9%). Le taux d'emploi des 50 ans – 64 ans est de 67,1% et est également en diminution (-15,4%).

Afin de permettre les comparaisons internationales, en particulier au sein de l'Union européenne, Eurostat a mis en place l'Enquête sur les forces de travail (EFT). Par la combinaison d'un ensemble de questions, elle permet de mesurer les agrégats tels que la population active, l'emploi et le chômage de la même façon dans tous les pays et de manière conforme aux recommandations du Bureau international du travail (BIT). Cette enquête a lieu de manière continue en Belgique depuis 1999 (avant, seulement au printemps). Elle ne fournit cependant des données fiables qu'au niveau des régions (Wallonie, Flandre, Bruxelles). C'est pourquoi, afin de pouvoir comparer les arrondissements et les communes belges à d'autres zones au niveau international, l'IWEPS calcule des données calibrées sur l'Enquête sur les forces de travail. Les totaux, par sexe, âge et région, correspondent exactement à ceux publiés par Statbel, l'office belge de statistique. Ces données peuvent différer légèrement des données publiées par Eurostat qui revoit l'ensemble de la série chaque année [...]. Cet indicateur peut donc être comparé au taux d'emploi des 20-64 ans issu de l'Enquête sur les Forces de travail, qui est le taux de référence utilisé dans la déclaration de politique régionale (DPR). L'indicateur rapporte à la population en âge de travailler (20 à 64 ans) le nombre de personnes qui ont effectivement un emploi (population active occupée). Il donne une idée de la participation effective à l'emploi d'une population qui pourrait potentiellement travailler. Voir aussi : - sur notre site Statistiques – Marché du travail - sur le site de Statbel, l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT).

Taux d'emploi BIT 2018 des 20-64 ans en fonction du genre pour les comparaisons internationales

	Homme	Femme	Total
Bassin	73,5	61,5	67,4
Wallonie	68,7	55,8	62,2
Bassin de Bruxelles	63,7	53,4	58,6

Source : Estimation IWEPS sur la base de données EFT, SPF Economie, ONSS, ONSSAPL, INASTI, INAMI, ONEm-Stat92, BCSS, ESE 2001, IGSS et des données du Steunpunt Werk, 2018

Le taux d'emploi des 20-64 ans est estimé à 67,4%, évidemment supérieur au taux d'emploi des 15-64 ans étant donné le faible taux d'emploi des plus jeunes et leur occupation en tant qu'étudiant. Tout comme pour les taux d'emploi des 15-64 ans, le taux d'emploi masculin est supérieur au taux d'emploi féminin. De la même manière, cette différence entre taux masculin et féminin tend à se réduire au fil des années.

Le taux d'emploi des 20-64 ans permet de faire des comparaisons au niveau européen et en lien avec les objectifs de la DPR 2019-2024. Cette dernière ambitionne d'atteindre un taux d'emploi de 68.7% à l'horizon 2025. L'UE quant à elle, avait fixé à la Belgique un objectif de 73,2% des 20-64 ans au travail en 2020. Celui-ci n'a pas été atteint puisque le taux d'emploi 2020 en Belgique s'élève à 70.0%.

1.3.4.2. Emploi intérieur

« Le ratio d'emploi intérieur rapporte l'emploi intérieur à la population en âge de travailler s'apparente au taux d'emploi car il utilise le même dénominateur. Cependant il ne s'agit pas d'un taux puisque le numérateur n'est pas forcément compris dans le dénominateur. De plus, l'unité de comptage du numérateur (poste de travail), relative au lieu de travail, est différente de celle du dénominateur

(personnes), relative au lieu de domicile. Ce ratio donne une indication des emplois offerts à la population en âge de travailler du territoire observé ».⁴

	Salariés	Indépendants	Aidants	Emploi intérieur	Population 15-64 ans	Ratio d'emploi intérieur 2018	Evolution de l'emploi intérieur 2008-2018 ⁵
Bassin du Brabant wallon	133.154	45.837	1.498	180.488	257.961	70%	+8,8 p.p.
Wallonie	1.074.469	277.361	16.431	1.368.260	2.336.917	58,5%	+4,0 p.p.
Wallonie + Bruxelles	1.704.206	377.782	22.431	2.104.418	3.145.181	66,9%	+1,8 p.p.

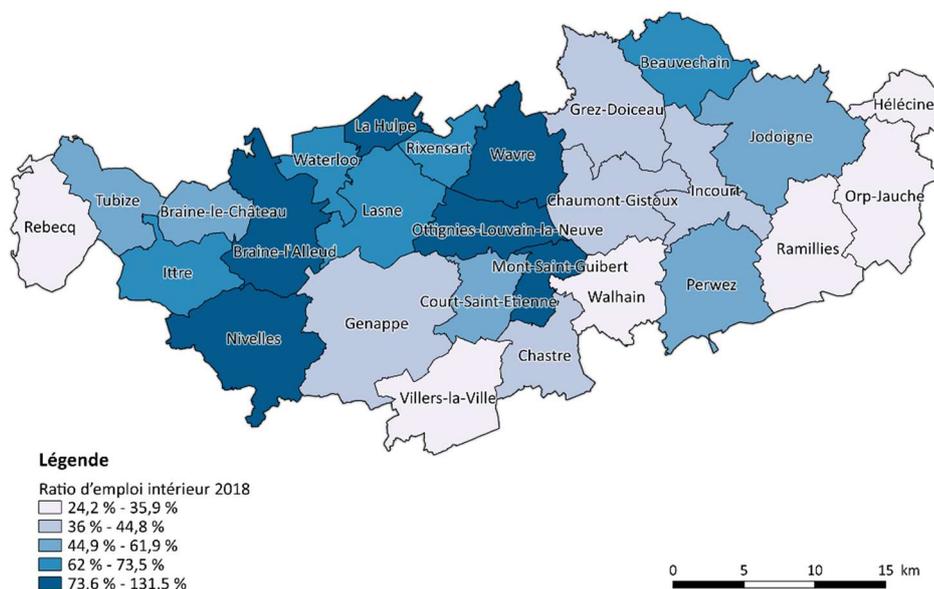
Source : IWEPS comptes de l'emploi wallon, sur la base des données ONSS, ORPSS, INASTI, ONEM, moyenne annuelle 2018

Sur l'ensemble du bassin, le ratio d'emploi intérieur 2018 (moyenne annuelle) est 70% (58,5% en Wallonie). Il s'agit du ratio le plus élevé après Bruxelles. Ce ratio a augmenté de 8.8 p.p. (point de pourcentage) entre 2008 et 2018. Le Brabant wallon est le bassin qui a connu la plus forte croissance.

Ce ratio est très différent d'une commune à l'autre dans le bassin. Les communes de Wavre (131,5%), de Nivelles (112,4%) et Ottignies (108,3%) ont le ratio le plus élevé. Hélicine (24,2%), Orp-Jauche (28,7%) et Rebecq (28,9%) ont les plus faibles.

Ratio d'emploi intérieur

Source : Steunpunt WSE pour l'IWEPS, moyenne annuelle 2018



Source : IWEPS comptes de l'emploi wallon, sur la base des données ONSS, ORPSS, INASTI, ONEM, moyenne annuelle 2018

Réalisation : IBEFE BW

⁴ Statbel

⁵ p.p. signifie Point de pourcentage. Il s'agit de l'unité de la différence de deux pourcentages calculée par la soustraction des deux valeurs indiquées en pour cent.

1.3.4.3. Emploi salarié

Le tableau ci-dessous représente la situation de l'ensemble des employeurs et des travailleurs assujettis à la sécurité sociale des travailleurs salariés. L'emploi salarié est exprimé en nombre de postes de travail et non en nombre de travailleurs, enregistré en fin de trimestre (statistique décentralisée de l'ONSS). Un travailleur peut occuper plusieurs postes de travail, par exemple les travailleurs à temps partiel. La répartition territoriale de ces postes se base sur la localisation des unités locales ou d'établissements, identifiables par une adresse où s'exerce au moins une activité de l'entreprise ou à partir de laquelle l'activité est exercée.

Postes de travail salariés et établissements

Source : ONSS, répartition des postes de travail par lieu de travail, 31/12/2019 ; Calculs IWEPS/IBSA

	Nb postes Bassin 2019	Poids du secteur (%)		Indice de spécialisation par rapport à la Wallonie ⁶	Evolution 2015-2019 (%)		Nb établissements Bassin 2019	Pourcentage de femmes
		Bassin	Wallonie		Bassin	Wallonie		
Agriculture, sylviculture et pêche	454	0,3%	0,4%	95,3	36,3%	12,0%	202	24,7%
Industries extractives	24	0,0%	0,2%	10,5	9,1%	1,8%	2	4,2%
Industrie manufacturière	21530	16,2%	11,5%	141,6	6,8%	3,0%	589	35,0%
Production et distribution d'électricité, de gaz	313	0,2%	0,5%	44,1	6,5%	2,7%	4	33,2%
Production et distribution d'eau; assainissement	802	0,6%	1,0%	62,9	29,1%	10,9%	40	19,5%
Construction	4998	3,8%	5,6%	67,1	-8,0%	2,1%	1031	10,1%
Commerce de gros et de détail; réparation de véhicule	18950	14,3%	12,4%	115,3	-2,8%	3,3%	2724	47,8%
Transports et entreposage	5221	3,9%	4,9%	80,7	14,5%	6,2%	278	14,8%
Hébergement et restauration	4942	3,7%	3,1%	119,0	18,6%	14,4%	867	37,6%
Information et communication	4862	3,7%	1,5%	242,1	39,8%	13,9%	509	28,5%
Activités financières et d'assurance	3694	2,8%	1,7%	159,8	-5,5%	-6,0%	356	50,2%

⁶ L'indice de spécialisation est le rapport entre le nombre de postes dans le secteur d'activité en Brabant wallon divisé par le nombre de postes en Brabant wallon, et le nombre de postes dans le secteur d'activité en Wallonie sur le nombre de postes en Wallonie. Si l'indice est supérieur à 100, la zone géographique concernée est spécialisée dans le secteur d'activité.

Activités immobilières	830	0,6%	0,6%	109,3	13,2%	8,7%	312,0	54,0%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	6982	5,3%	2,8%	187,6	16,1%	13,6%	1247	49,5%
Activités de services administratifs et de soutien	12676	9,6%	8,9%	107,8	0,3%	14,1%	761,0	59,0%
Administration publique et défense; sécurité sociale	11155	8,4%	11,5%	73,2	-0,1%	1,8%	221	46,3%
Enseignement	15631	11,8%	12,7%	93,2	5,2%	6,0%	542,0	66,8%
Santé humaine et action sociale	15416	11,6%	17,4%	66,8	8,0%	6,5%	817	77,9%
Arts, spectacles et activités récréatives	1864	1,4%	1,3%	105,0	10,1%	6,3%	381,0	44,4%
Autres activités de services	2011	1,5%	1,9%	77,9	4,2%	-1,0%	565	71,8%
Activités des ménages en tant qu'employeurs	176	0,1%	0,0%	308,7	-6,4%	-7,6%	112,0	58,0%
Activités des organismes extra-territoriaux	0	0,0%	0,0%	0,0	0,0%	7,6%	0	0,0%
Total général	132.531	100%	100%	1	5,2%	5,6%	11560	48,8%

Au 31 décembre, il y a **132.531 postes de travail salarié dans le bassin du Brabant wallon**, soit 12,3% des postes de travail salariés en Wallonie. Entre 2015 et 2019, le nombre de postes de travail salarié a augmenté de 5,2%, soit 6.536 postes supplémentaires. Cette augmentation est légèrement plus faible qu'en Wallonie (+5,6%).

Ce sont toujours les quatre mêmes secteurs qui offrent le plus de postes de travail salarié en Brabant wallon :

- L'Industrie manufacturière (21.530, soit 16,2% des postes du bassin)
- Le Commerce de gros et de détail, réparation de véhicule (18.950, 14,3% des postes du bassin) –
- L'Enseignement (15.631, 11,8% des postes du bassin)
- La Santé humaine et action sociale (15.416, 11,6% des postes du bassin)

Les trois secteurs avec un indice de spécialisation le plus élevé en Brabant wallon sont :

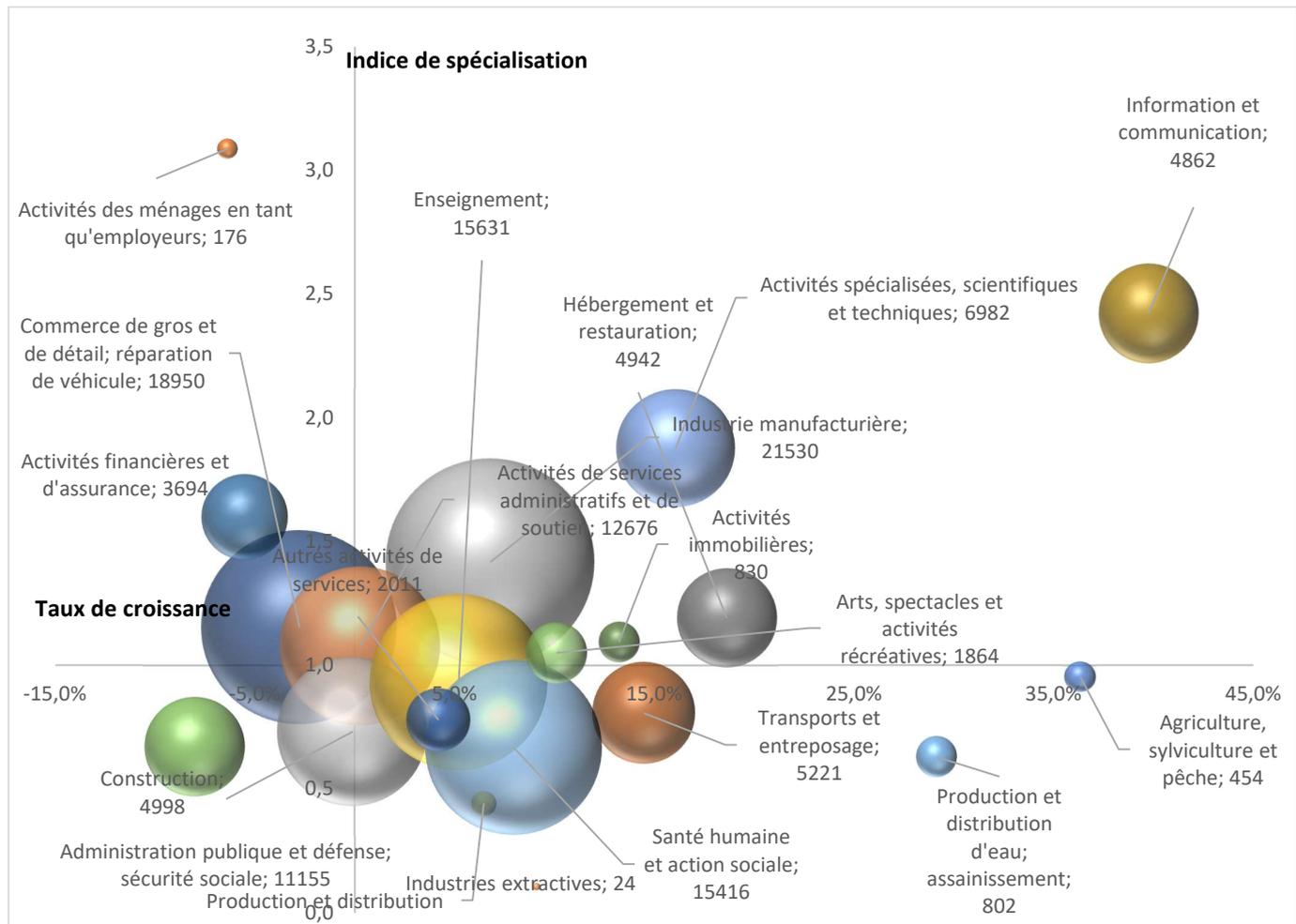
- Les Activités des ménages en tant qu'employeurs (308,7)
- L'Information et communication (242,1)
- Les Activités spécialisées, scientifiques et techniques (187,6)

Un indice de spécialisation permet d'évaluer la représentativité relative d'un secteur d'activité dans le bassin par rapport à la Région wallonne. Ce sont les mêmes secteurs d'activités depuis des années et l'indice de spécialisation augmente pour les trois.

Les trois secteurs avec l'évolution 2015/2019 des postes de travail la plus forte :

- L'Information et la communication (+39,8%)
- L'Agriculture, sylviculture et pêche (+36,3%)
- La Production et distribution d'eau et l'assainissement (+29,1%)

La représentation graphique en bulles ci-après illustre les chiffres du tableau ci-dessus, et indique comment se positionnent les différents secteurs d'activité au regard de leur indice de spécialisation (IS) et de l'évolution du nombre de postes de 2015 à 2019.



1.3.4.4. Travail indépendant

Les tableaux ci-dessous donnent une photo de l'emploi indépendant (activité principale et aidants) sur notre territoire et en Wallonie. Il est exprimé en nombre de personnes. La répartition territoriale est faite en fonction du lieu de domicile.

Les indépendants en activité principale et les aidants

Source : INASTI, 31/12/2019 ; Calculs IWEPS

	Nb indépendants et aidants Bassin	Part du secteur		Indices de spécialisation par rapport à la Wallonie	Evolution 2015-2019		Part des indépendants en activité principale		Part des aidants		% de femmes	
		2019	Bassin		Wallonie	Bassin	Wallonie	Bassin	Wallonie	Bassin	Wallonie	Bassin
Agriculture et pêche	3.419	6,7%	9,8%	68,3	24,9%	11,3%	65,2%	61,7%	8,4%	11,7%	25,2%	25,3%
Industrie	8.935	17,5%	20,3%	86,1	13,3%	10,5%	72,6%	66,5%	5,4%	6,6%	16,2%	15,7%
Commerce	13.824	27,0%	28,7%	94,2	0,5%	0,2%	65,4%	60,8%	2,6%	6,4%	33,4%	37,1%
Professions libérales	21.850	42,7%	33,5%	127,4	0,1%	117,1%	63,4%	57,7%	1,6%	2,5%	45,1%	48,0%
Services	2.874	5,6%	7,2%	77,7	7,5%	4,6%	66,7%	63,8%	3,7%	4,6%	54,9%	58,8%
Divers	222	0,4%	0,4%	102,2	-43,1%	-38,4%	68,0%	52,0%	5,0%	9,4%	32,9%	38,0%
Total général	51.124	100,0%	100,0%	100,0	13,0%	9,1%	65,9%	61,2%	3,1%	5,5%	36%	36,8%

Au 31 décembre 2019, le bassin du Brabant wallon comptait 51.124 indépendants, soit 16,3% des indépendants wallons. Entre 2015 et 2019, le nombre d'indépendants a augmenté de 13,0 % contre 9,1 % en Wallonie. Parmi les indépendants dans le bassin, plus de 2/3 occupent leur activité d'indépendant à titre principal, soit 65,9 des indépendants du bassin. La branche d'activité pour laquelle le Brabant wallon est la plus spécialisée (IS=127,4) et qui compte le plus d'indépendants (21.850) sont les professions libérales. Cette branche d'activité représente à elle seule 42,7% des indépendants contre 33,5% en Wallonie.

Top 20 des indépendants en activité principale et les aidants

Source : INASTI, 31/12/2019 ; Calculs IWEPS

Code	Domaine	Nb indépendants et aidants Bassin 2019	Evolution 2015-2019	% A titre principal	Poids dans le total	2015
519	prof. diverses à caract. intellectuel	7.713	30,4%	62,1%	15,1%	5914
310	industrie du bâtiment	4.337	16,4%	81,0%	8,5%	3725
505	paramédical	3.889	26,3%	52,6%	7,6%	3078
406	intermédiaires commerciaux	2.997	3,1%	58,3%	5,9%	2906
400	commerce	2.828	-25,9%	71,4%	5,5%	3814
402	commerce en détail	2.278	-5,8%	62,5%	4,5%	2417
501	médecins, chirurgiens	2.100	13,5%	78,0%	4,1%	1851
407	industrie hôtelière	2.045	9,2%	77,3%	4,0%	1873
506	enseignement privé	1.516	26,1%	44,1%	3,0%	1202

104	cultivateurs, métayers, herbagers, éleveurs	1.449	2,4%	64,1%	2,8%	1415
601	soins de beauté	1.429	19,5%	62,6%	2,8%	1196
602	prof. diverses à caract. manuel	1.377	0,1%	70,7%	2,7%	1376
401	commerce en gros	1.305	74,0%	67,6%	2,6%	750
517	géomètres, ingénieurs, comptables, experts	1.097	19,6%	64,1%	2,1%	917
514	Avocats	1.026	10,0%	88,2%	2,0%	933
102	horticulteurs	1.022	19,5%	66,3%	2,0%	855
518	architectes	1.016	10,9%	81,9%	2,0%	916
510	Arts	983	77,1%	55,0%	1,9%	555
508	Lettres	964	23,0%	57,1%	1,9%	784
300	industrie et artisanat	919	-30,3%	62,0%	1,8%	1318

Au niveau du top 20, les professions diverses à caractère intellectuel restent à la tête des activités exercées dans le bassin, suivi de l'industrie du bâtiment et la paramédical. Le Commerce quitte le trio de tête avec une diminution de 25,9% du nombre d'indépendants.

1.3.5. Les opportunités d'emploi publiées par le Forem

La présente partie du rapport examine les opportunités d'emploi gérées par les conseillers du service aux entreprises du Forem et certains des partenaires avec qui il travaille (Actiris, agences d'intérim, etc.). Les autres circuits/canaux de recrutement (réseaux sociaux, sites de recrutement, « bouche à oreille », contacts avec les écoles, etc.) ne sont pas repris dans les statistiques. Le recours aux services du Forem pour le recrutement est en fait très variable d'un secteur à l'autre.

Par ailleurs, plusieurs canaux peuvent être utilisés par les partenaires pour diffuser une même opportunité d'emploi (site du Forem, site de l'agence d'intérim, etc.) ; il se peut donc que, parfois, une même offre soit comptabilisée plusieurs fois (une fois par canal utilisé).

Même si ces statistiques sont intéressantes et permettent de connaître certaines tendances observées sur le marché de l'emploi, il est important de noter qu'à l'heure actuelle, il est impossible de connaître de manière exacte le nombre d'opportunités qui transitent sur le marché de l'emploi ; on ne peut en avoir qu'une estimation.

Ainsi, ce n'est pas parce qu'un métier n'est pas repris dans la liste qu'il n'est pas recherché sur le marché de l'emploi.

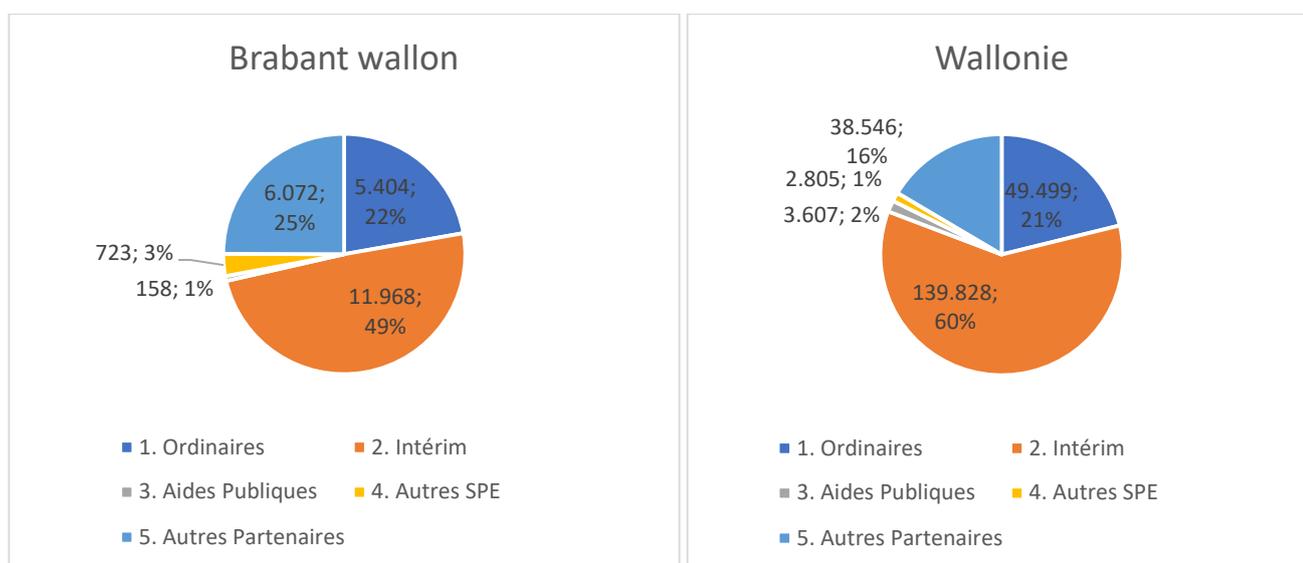
Contrairement aux éditions précédentes du rapport, nous disposons de données quant au lieu de travail alors que précédemment nous avions des données quant au lieu de gestion des offres ce qui ne correspondait pas nécessairement à des offres émanant des entreprises du Bassin.

En 2019, 31.042 opportunités d'emploi ont été comptabilisées dans le Bassin du Brabant wallon, soit 5,8% des opportunités d'emploi (OE) wallonnes. En 2020, il s'agissait de 24.325 opportunités d'emploi (5,4% de la Wallonie).

1.3.5.1. Opportunités d'emploi par circuit de travail

Les "opportunités d'emploi reçues" sont réparties entre différents circuits de travail :

- Circuit de travail « ordinaire » : le circuit de travail « ordinaire » (hors travail intérimaire et aides publiques) regroupe surtout les contrats à durée déterminée et indéterminée.
- Circuit de travail « intérim » : le circuit de travail « intérim » englobe les opportunités d'emploi intérimaires qui n'ont pas été transmises par un autre service de l'emploi (SPE)
- Circuit de travail « aides publiques » : le circuit de travail « aides publiques » englobe les opportunités d'emploi qui bénéficient d'aides publiques, comme l'APE (Aide à la Promotion de l'Emploi), les aides impulsions, etc.
- Circuit de travail « autres SPE » : le circuit de travail « autres SPE » renvoie aux opportunités d'emploi transmises par un autre service de l'emploi dans le cadre de l'accord sur l'échange systématique des offres d'emploi entre les organismes publics régionaux de l'emploi.
- Circuit de travail « autres partenaires » : le circuit de travail « autres partenaires » englobe les opportunités d'emploi que d'autres partenaires (que les services de l'emploi) diffusent sur le site du Forem via un flux automatique.



Source : Le Forem, 2020

Dans le bassin, près de la moitié des opportunités diffusées en 2020 émanent de l'intérim. Cela reste néanmoins inférieur à la Wallonie (60%).

1.3.5.2. Opportunités d'emploi par catégorie professionnelle

CATEGORIE PROFESSIONNELLE	Bassin		Wallonie		Part de l'Intérim 2020	
	2019	2020	2019	2020	Bassin	Wallonie
11 - Personnels des services aux personnes et à la collectivité	2.128	1.341	13.695	9.063	27,0%	23,5%
12 - Personnel des services administratifs et commerciaux	3.002	1984	17.100	13.366	40,17%	40,9%
13 - Personnel de l'industrie hôtelière	1.682	477	11.416	7.286	30,6%	44,8%
14 - Personnel de la distribution et de la vente	2.065	1.700	15.304	12.951	51,9%	57,0%

21 - Professionnels des arts et du spectacle	200	310	5.056	4.507	93,9%	95,1%
22 - Professionnels de la formation initiale et de la formation continue	782	561	5.060	3.737	3,39%	4,5%
23 - Professionnel de l'intervention sociale, du développement local et de l'emploi	367	308	3.530	3.081	1,0%	6,3%
24 - Professionnels de la santé (paramédical)	682	709	6.459	7.242	14,4%	17,6%
31 - Professionnels de la santé (médical)	111	96	809	852	6,3%	14,7%
32 - Cadres administratifs et professionnels de l'information et de la communication	2.290	1.719	10.306	9.326	17,9%	28,7%
33 - Cadres commerciaux	1.891	1.728	13.686	9.941	51,7%	49,9%
41 - Personnel de l'agriculture et de la pêche	327	303	2.302	2.154	65,68%	59,9%
42 - Personnel du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction	2.913	2.270	41.500	42.226	70,7%	82,1%
43 - Personnel du transport et de la logistique	2.761	1.253	22.685	18.191	70,63%	75,3%
44 - Personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique	2.345	2.029	32.558	26.584	75,8%	77,8%
45 - Personnel des industries de process	228	312	5.449	4.544	74,68%	75,6%
46 - Personnel des autres industries	47	38	1.106	1.155	44,7%	71,9%
47 - Personnel de type artisanal	606	1.398	6.395	8.142	92,99%	83,1%
51 - Maîtrise industrielle	410	298	3.249	2.222	91,6%	86,5%
52 - Techniciens industriels	1.015	875	7.647	6.974	40,91%	54,2%
53 - Cadres techniques de l'industrie	1.151	963	7.116	6.470	17,9%	28,1%
61 – Agents de maîtrise, techniciens et cadres techniques hors industrie	1.032	929	10.244	10.592	35,74%	43,2%
NA ⁷	3.007	2.724	23.212	23.679	45,8%	61,0%
Total	31.042	24.325	265.884	234.285	49,20%	59,7%

Source : Le Forem, 2020

En 2019, les catégories professionnelles de Personnel des services administratifs et commerciaux, de Personnel du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction, et de Personnel du transport et de la logistique comptaient le plus d'opportunités. À la suite de la chute des opportunités d'emploi dans le Transport et la logistique en Brabant wallon (-54,6%), ce secteur quitte le top 3 en 2020 pour laisser la place au Personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique.

Les Professionnels des arts et du spectacle (93,3%), le Personnel de type artisanal (92,99) et la Maîtrise industrielle (91,6) comptabilisent proportionnellement le plus d'opportunités d'emploi en intérim.

1.3.5.3. Opportunités d'emploi par métier dans le Bassin

Le tableau ci-dessous reprend les opportunités d'emploi par métier⁸, classées selon le nombre décroissant d'opportunités dans le bassin. Il fournit également leur indice de spécialisation, la part de l'intérim, ainsi que les tensions éventuelles observées par le Forem⁹.

« Les causes possibles des tensions observées sont :

- Qualitatives : liées au profil du candidat et/ou aux conditions de travail

⁷ Non applicable : pas de données

⁸ Sont repris les 40 métiers pour lesquels le bassin compte le plus d'opportunités d'emploi.

⁹ Ces tensions sont observées à l'échelle de Wallonie.

- *Le profil du candidat n'est pas en adéquation avec le profil recherché par l'entreprise : diplôme requis, expérience professionnelle, langues à maîtriser, mobilité, etc.*
- *Les conditions de travail, réelles ou perçues, n'incitent pas le candidat potentiel à postuler ou accepter l'emploi (type de contrat, régime de travail, salaire, statut, horaire, distance/déplacement, charge physique et/ou mentale, etc.).*
- **Quantitatives : pénurie de main-d'œuvre**
Parmi les fonctions critiques, est considéré comme en pénurie (synonyme donc de difficulté quantitative) un métier pour lequel la réserve de main-d'œuvre inscrite au Forem (les demandeurs d'emploi inoccupés) est insuffisante pour satisfaire l'ensemble des opportunités d'emploi connues du Forem. Le calcul d'un « indice de tension » permet d'identifier les métiers en pénurie de main-d'œuvre. Cet indice doit être inférieur à 1,5. Autrement dit, un métier est en pénurie quand moins de 15 demandeurs d'emploi pour 10 opportunités d'emploi sont positionnés sur ce métier. »¹⁰

Métier ROME 5	Code ROME V3	Opportunités Bassin	Opportunités Wallonie	IS	Métier en pénurie	Tension qualitative – Profil candidat	Tension qualitative – Conditions de travail	Part de l'intérim
Agent administratif	M 12 03 M 16 02	879	5.681	1,5				40,7%
Réalisateur d'ouvrages en bois et matériaux associés	H 22 06	820	2.994	2,6	Menuisier / Menuisier d'atelier	Menuisier / Menuisier d'atelier	Menuisier / Menuisier d'atelier	97,4%
Responsable des ventes	D 14 06 L 17 06	677	3.002	2,2				69,1%
Assistant des travaux publics et du gros œuvre	F 16 11 F 17 04	565	8.311	0,7				92,9%
Installateur d'équipements sanitaires et thermiques	F 16 03 F 17 05 I 13 06 K 23 01	530	3.725	1,4	- Monteur en sanitaire et chauffage / d'installations de chauffage central - Fontainier / Poseur de conduites d'eaux - Monteur en climatisation - ventilation / Poseur de dispositifs de ventilation - Monteur frigoriste / Technicien en froid et climatisation	- Monteur en sanitaire et chauffage / d'installations de chauffage central - Fontainier / Poseur de conduites d'eaux - Monteur en climatisation - ventilation / Poseur de dispositifs de ventilation - Monteur frigoriste / Technicien en froid et climatisation	- Monteur en sanitaire et chauffage / d'installations de chauffage central - Fontainier / Poseur de conduites d'eaux	81,7%
Informaticien d'étude	M 18 01 M 18 02 M 18 05 M 18 08	451	1.855	2,3	- Analyste informatique / Analyste-développeur ICT - Développeur informatique / Analyste-développeur ICT	- Analyste informatique / Analyste-développeur ICT - Développeur informatique / Analyste-développeur ICT		8,6%

¹⁰ Le Forem, Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi, « Difficultés et opportunités de recrutement – Liste des métiers/fonctions critiques et en pénurie en Wallonie », Liste 2021

Conducteur de transport de marchandises (réseau routier)	N 41 01	413	6.121	0,6	Chauffeur de poids lourd / Conducteur de camion avec remorque	Chauffeur de poids lourd / Conducteur de camion avec remorque	Chauffeur de poids lourd / Conducteur de camion avec remorque	83,8%
Cadre de gestion administrative des ventes	D 14 01 M 17 01 M 17 04	398	2.165	1,8	Assistant commercial	Assistant commercial	Assistant commercial	33,9%
Mécanicien de maintenance	I 13 10	385	4.988	0,7	Mécanicien d'entretien industriel / Mécanicien de maintenance	Mécanicien d'entretien industriel / Mécanicien de maintenance		76,1%
Employé de ménage à domicile	K 13 04	380	2.279	1,6		Aide-ménager / Aide-ménager à domicile	Aide-ménager / Aide-ménager à domicile	10,3%
Electricien du bâtiment et des travaux publics	F 16 02 F 16 05 I 13 07	379	4.874	0,7	- Installateur électricien / Electricien installateur résidentiel - Installateur en système de sécurité / Technicien de réseau de télécommunication	- Installateur électricien / Electricien installateur résidentiel - Installateur en système de sécurité / Technicien de réseau de télécommunication	- Installateur électricien / Electricien installateur résidentiel	49,1%
Technicien des services comptables	ND	351	2.051	1,6	Comptable	Comptable	Comptable	39,6%
Cadre de la comptabilité	M 12 06	338	1.096	3,0				31,7%
Intervenant auprès d'enfants	K 12 02 K 13 03	328	924	3,4				62,2%
Nettoyeur de locaux et de surfaces	K 22 03 K 22 04	320	2.647	1,2				17,2%
Attaché commercial en services auprès des entreprises	D 14 02	305	1.318	2,2				81,3%
Mécanicien de véhicules particuliers et industriels	I 16 04	300	4.106	0,7	Mécanicien poids lourds / Mécanicien d'entretien pour les camions	Mécanicien poids lourds / Mécanicien d'entretien pour les camions	Mécanicien poids lourds / Mécanicien d'entretien pour les camions	80,7%
Vendeur en produits frais (commerce de détail)	D 14 02	291	2.196	1,3				62,5%
Polymaintenicien	I 13 04	289	4.472	0,6	Electromécanicien / Technicien maintenance en équipements ind.	Electromécanicien / Technicien maintenance en équipements ind.	Electromécanicien / Technicien maintenance en équipements ind.	79,6%
Agent du stockage et de la répartition de marchandises	N 11 03 N 13 03	277	3.297	0,8		Magasinier	Magasinier	80,1%
Aménageur d'espace intérieur	B 13 01 F 11 02 L 15 03	267	3.517	0,7				95,9%
Infirmier généraliste	J 15 06	266	2.967	0,9	Infirmier en soins généraux	Infirmier en soins généraux	Infirmier en soins généraux	22,9%

Agent d'encadrement de maintenance	I 13 04	258	1.537	1,6				96,1%
Secrétaire bureautique polyvalent	M 16 07	245	1.394	1,7				57,1%
Attaché commercial en biens d'équipement professionnels	D 14 02	240	959	2,4		- Délégué commercial en biens d'équipements /grands comptes et entreprises - Délégué commercial en biens de consommation / grands comptes et entreprises	- Délégué commercial en biens d'équipements /grands comptes et entreprises - Délégué commercial en biens de consommation / grands comptes et entreprises	12,9%
Façonnier d'ouvrages décoratifs en bois et matériaux associés	B 11 01 H 22 07 H 22 08	239	1.803	1,3				98,3%
Jardinier d'espaces verts	A 12 02 A 12 03	234	1.317	1,7		Jardinier / Agent d'entretien des parcs et jardins	Jardinier / Agent d'entretien des parcs et jardins	72,2%
Responsable logistique	N 13 01 N 13 02 N 13 03 N 22 05 N 31 01 N 32 01 N 32 02	234	2.175	1,0	- Superviseur d'entrepôt / Responsable de site logistique	- Responsable logistique - Superviseur d'entrepôt / Responsable de site logistique		29,9%
Agent de manipulation et de déplacement des charges	N 11 01 N 11 05 N 22 03 N 32 03	233	3.886	0,6				73,4%
Enseignant d'enseignement général	K 21 06 K 21 07	228	1.404	1,6				0,0%
Soudeur	H 29 13	226	2.921	0,7		Soudeur / Soudeur semi-automatique	Soudeur / Soudeur semi-automatique	89,8%
Cadre technique de contrôle-qualité	H 15 01 H 15 02	209	1.138	1,8	Responsable qualité et affaires réglementaires / Responsable contrôle qualité en industrie	Responsable qualité et affaires réglementaires / Responsable contrôle qualité en industrie	Responsable qualité et affaires réglementaires / Responsable contrôle qualité en industrie	13,4%
Electricien de maintenance	I 13 09	208	2.557	0,8	Electricien de maintenance industrielle / Electricien de maintenance	Electricien de maintenance industrielle / Electricien de maintenance	Electricien de maintenance industrielle / Electricien de maintenance	56,7%
Aide-soignant	J 13 05 J 15 01	203	2.106	0,9		Aide-soignant	Aide-soignant	7,4%

Ouvrier des travaux publics	F 17 02 F 17 05 I 15 01 I 15 02	196	5.348	0,4	- Ouvrier de voirie - Poseur de canalisations	- Poseur de canalisations	- Ouvrier de voirie - Poseur de canalisations	2,6%
Cadre de la gestion des ressources humaines	K 18 01 K 21 12 M 15 01 M 15 02 M 15 03	188	1.404	1,3				20,7%
Couvreur	F 16 10	187	7.117	0,3	Couvreur / Couvreur de toits inclinés	Couvreur / Couvreur de toits inclinés	Couvreur / Couvreur de toits inclinés	72,2%
Dessinateur du BTP	F 11 04 M 18 08	180	1.738	1,0	Dessinateur de la construction - Bim modeler	Dessinateur de la construction - Bim modeler	Dessinateur de la construction - Bim modeler	10,6%
Télévendeur	D 14 08	178	2.786	0,6				67,4%
Architecte du BTP	F 11 01 H 12 06	171	1.589	1,0	Architecte	Architecte	Architecte	59,6%

Source : Forem, 2020

En 2020, les trois métiers qui comptent le plus d'opportunités d'emploi sont :

- Agent administratif (879 opportunités)
- Réalisateur d'ouvrages en bois et matériaux associés (dont le menuisier)
- Responsable des ventes (677)

Les trois métiers pour lesquels l'indice de spécialisation¹¹ est le plus élevé sont :

- Intervenant auprès d'enfants (3,4)
- Cadre de la comptabilité (3)
- Réalisateur d'ouvrages en bois et matériaux associés (2,6)

Les trois métiers pour lesquels la part de l'intérim est le plus élevée :

- Le Façonnier d'ouvrages décoratifs en bois et matériaux associés (98,3%)
- Le Réalisateur d'ouvrages en bois et matériaux associés (97,4%)
- L'Agent d'encadrement de maintenance (96,1%)

Près de deux tiers des métiers qui se trouvent dans cette liste rencontrent des tensions de recrutement.

1.4. Conjoncture et prévisions économiques, enjeux impactant directement les secteurs, les métiers et l'emploi

Dans cette section, les perspectives pour le marché du travail wallon à l'horizon 2026 présentées sont établies sur la base du modèle multirégional et multisectoriel HERMREG, fruit d'une collaboration entre le Bureau fédéral du Plan et les Services d'étude et de statistique des trois régions belges (IBSA,

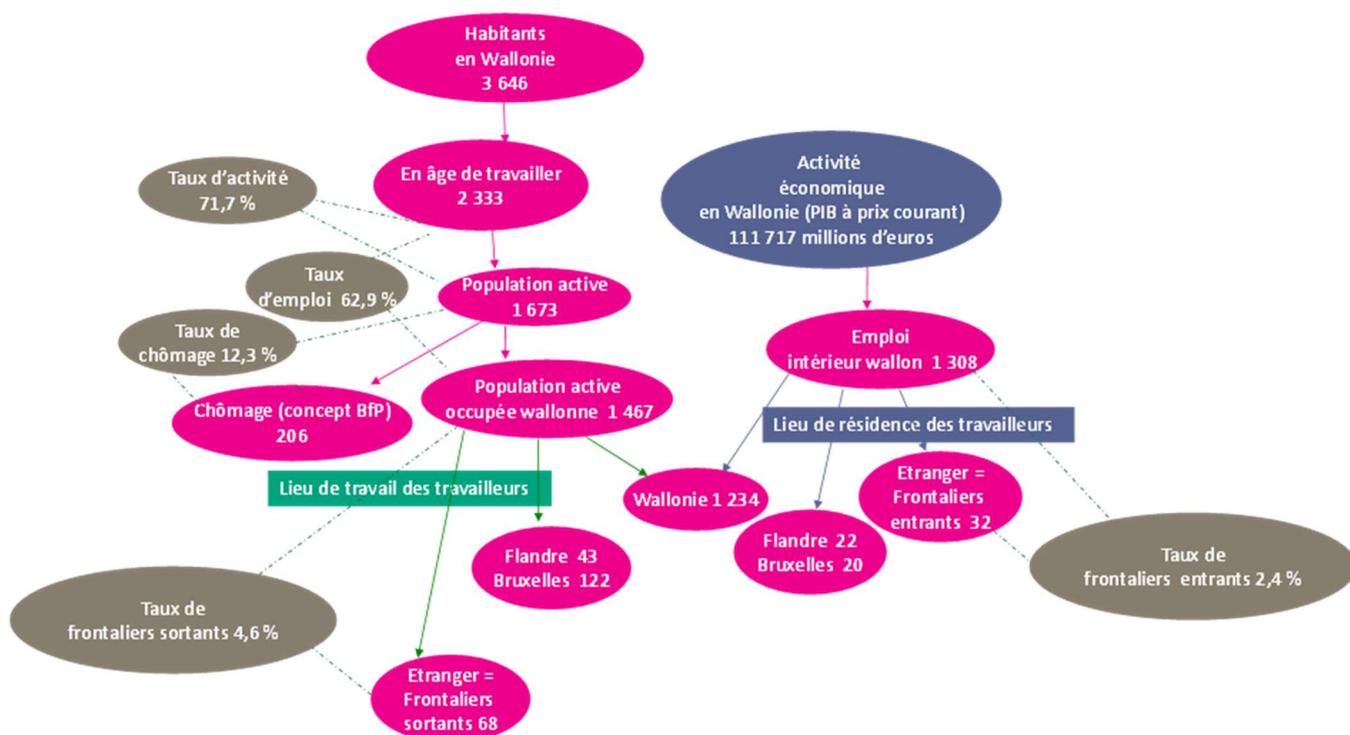
¹¹ L'indice de spécialisation est le rapport entre le nombre d'opportunités d'emploi pour un métier en Brabant wallon divisé par le nombre d'opportunités d'emploi en Brabant wallon, et le nombre d'opportunités d'emploi pour le métier en Wallonie sur le nombre d'opportunités en Wallonie. Si l'indice est supérieur à 100, la zone géographique concernée est « spécialisée » par rapport aux offres publiées pour ce métier.

IWEPS et Statistiek Vlaanderen¹²). Pour en savoir plus sur le modèle, nous vous invitons à consulter l'annexe n°3.

Nous nous limiterons ici à présenter les résultats qui concernent le marché du travail wallon.

Afin de rappeler les ordres de grandeur et le lien entre les différents concepts, un premier schéma commenté reprend les différents agrégats estimés pour 2021 dans le cadre du modèle¹³. Ensuite, un deuxième schéma explique l'évolution de ces agrégats sur la période de projection (les années 2021 à 2026). Enfin, un graphique montre l'évolution de l'emploi intérieur sur cette même période de projection.

Schéma 1 - Marché du travail en 2021 en Wallonie (en milliers de personnes)



Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2021

D'après les estimations établies en juillet 2021 sur la base du modèle HERMREG, l'activité économique de la Wallonie aura généré en 2021 un PIB de 111.717 millions d'euros. Pour produire cette richesse, 1,308 million d'emplois en moyenne (emploi intérieur) auront été nécessaires. Ces emplois sont occupés par 1,234 million de travailleurs résidant en Wallonie ainsi que par 22.000 travailleurs résidant en Flandre, 20.000 à Bruxelles et 32.000 travailleurs frontaliers (venant en grande majorité de France).

¹² Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse, Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique et Statistiek Vlaanderen.

¹³ Même s'il s'agit de l'année en cours, il s'agit de projection, les comptes régionaux les plus récents fournissant des informations jusqu'en 2019. Pour l'année 2020, les estimations ont été établies sur base d'autres informations disponibles au moment de la publication (services publics de l'emploi et ONSS notamment).

Sur cette base on peut calculer un taux de frontaliers entrants, 2,4 % de l'emploi intérieur en 2021 et plus généralement un taux d'entrants (qui comprend les entrants des deux autres régions du pays), 5,7 % de l'emploi intérieur.

Sur les 1,673 million de wallons faisant partie de la population active, 1,234 million ont un emploi en Wallonie. En ce qui concerne les autres, soit ils exercent une activité en Flandre (43 000), à Bruxelles (122 000) ou à l'étranger (68 000, principalement au Luxembourg), soit ils sont au chômage (206 000). A noter que le chômage est ici mesuré selon la définition du Bureau fédéral du Plan (c'est-à-dire en additionnant le nombre de DEI -demandeurs d'emploi inoccupés inscrits - et le nombre de chômeurs âgés non-demandeurs d'emploi).

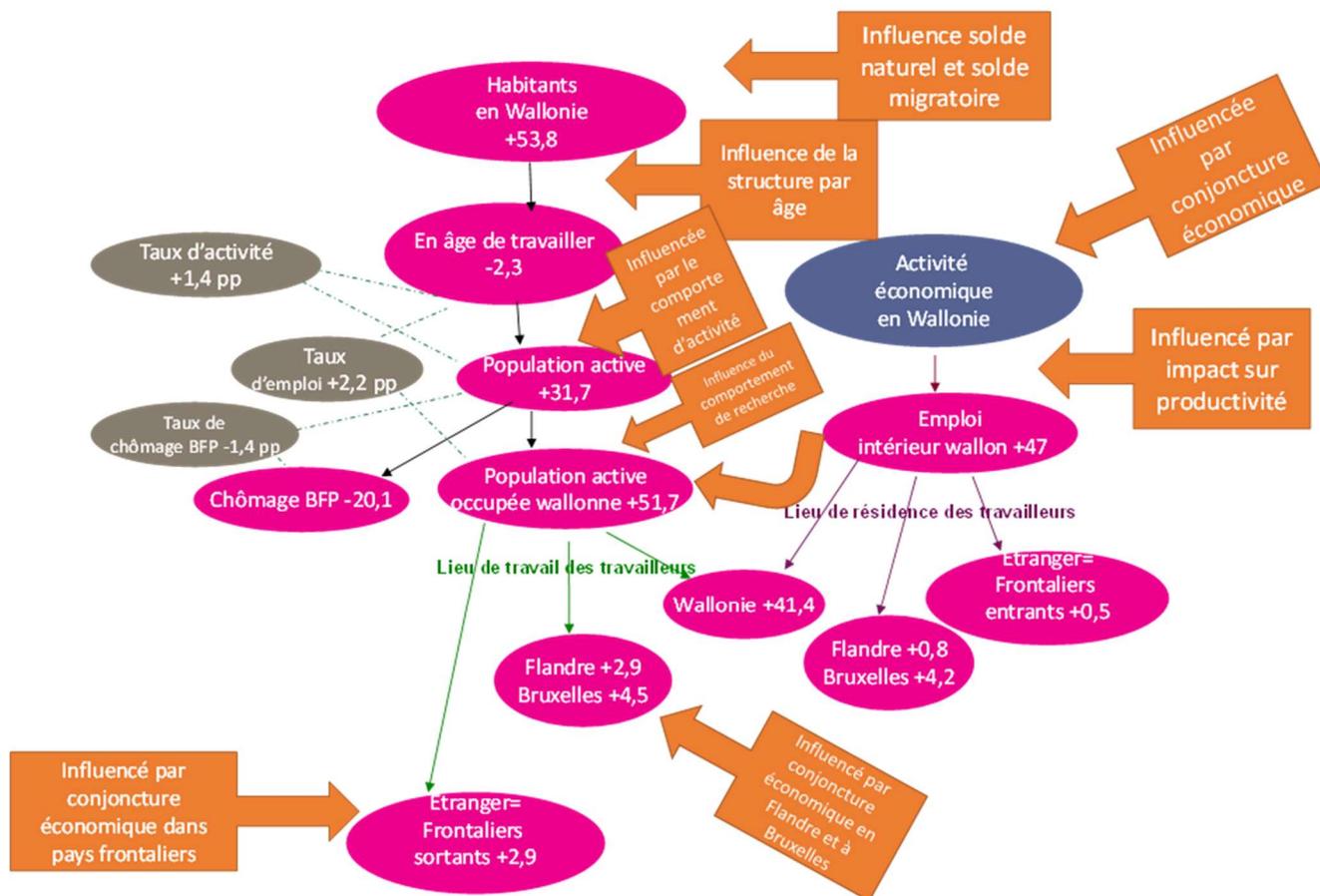
De manière semblable au taux d'entrants, on peut calculer un taux de frontaliers sortants, 4,6 % de la population active occupée en 2021 et un taux de sortants, comprenant également les wallons allant travailler à Bruxelles et en Flandre, 15,9 % de la population active occupée en 2021.

On peut également calculer les taux les plus couramment utilisés pour caractériser le marché du travail. Le taux d'activité obtenu en divisant la population active (les wallons qui se présentent sur le marché du travail) par la population en âge de travailler (les 15-64 ans) égale 71,7% en 2021. Le taux d'emploi, qui divise la population active occupée (les wallons qui ont un emploi salarié ou indépendant) par la population en âge de travailler, atteint 62,9% en 2021 (à ne pas confondre avec le taux BIT calculé sur la base de l'enquête sur les forces de travail et sur la population des 20-64 ans). Enfin, le taux de chômage rapporte le nombre de chômeurs à la population active et vaut 12,3% en 2021 (selon la définition du Bureau fédéral du Plan).

Le taux d'emploi BIT des 20-64 ans évoqué ci-dessus est celui qu'a sélectionné le Gouvernement wallon dans la Déclaration de Politique Régionale 2019-2024 pour fixer la cible de 68,7 % en 2025, soit une augmentation de 5 points de pourcentage par rapport au taux de 2018. En 2020, malgré la crise sanitaire et économique, l'écart par rapport à la cible, de 4,1 points, reste inchangé par rapport à 2019. En effet, les mesures de soutien sans précédent mises en place par les autorités (notamment l'élargissement et la facilitation de l'accès au chômage temporaire pour les salariés et le droit passerelle pour les indépendants) ont permis la stabilité du taux d'emploi entre 2019 et 2020 en Wallonie à 64,6 %. En 2021 il s'établirait à 65,0 % (une augmentation de 0,4pp par rapport à 2020 stimulée par la croissance économique conjuguée au maintien des mesures de soutien).

Le modèle HERMREG permet également d'établir des projections à 2026.

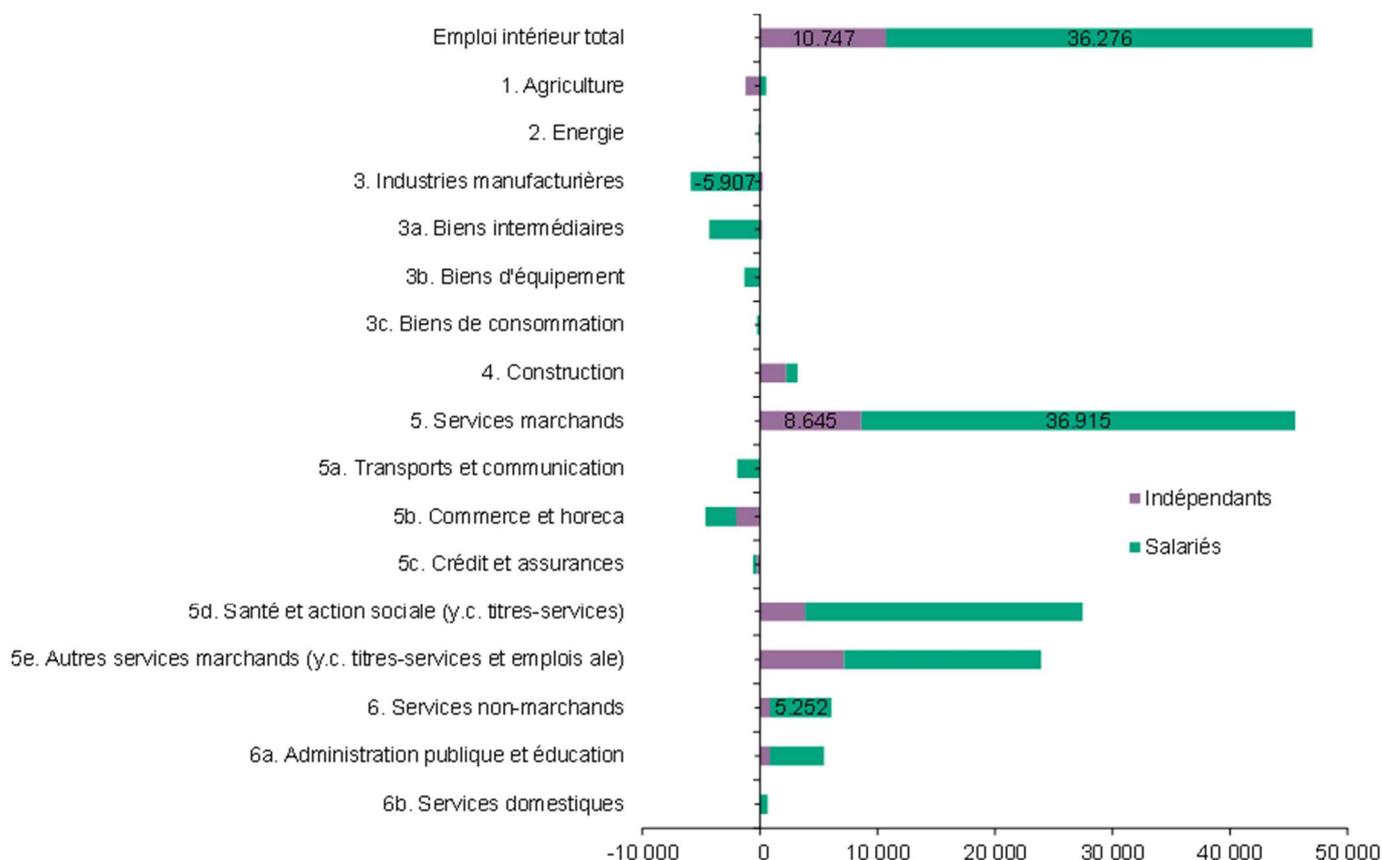
Schéma 2 - Projections en milliers de personnes et en point de pourcentage de l'évolution des agrégats du marché du travail wallon entre 2020 et 2026



Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2021

Sur la période de projection (les années 2021 à 2026, donc entre 2020 et 2026) l'emploi intérieur wallon augmenterait de 47.000 unités. Cette augmentation bénéficierait à 41.400 wallons. Le solde serait occupé par des Flamands (800) ou des Bruxellois (4.200), le nombre de frontaliers entrant augmenterait aussi légèrement (+ 500). Le nombre de Wallons occupant un emploi à Bruxelles augmenterait de 4.500 unités tandis que le nombre de Wallons qui occuperaient un emploi en Flandre s'accroîtrait de 2.900 unités. La tendance à la hausse du nombre de wallons employés à l'étranger se poursuivrait avec une augmentation de 2.900 unités. La population active occupée wallonne augmenterait ainsi de 51.700 unités. Comme la population active n'augmenterait que de 31.700 unités (notamment parce que la population d'âge actif diminue), le chômage diminuerait de 20.100 unités. Le taux d'emploi augmenterait de 2,2 points de pourcentage et le taux de chômage au sens du Bureau de plan diminuerait de 1,4 points de pourcentage. Le taux d'emploi BIT des 20-64 ans augmenterait de 2 pp. pour atteindre 66,6% en 2026.

Graphique 1 - Projection de la croissance de l'emploi intérieur wallon par statut et par secteur d'activité, 2021-2026, en nombre de personnes



Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2021

Entre 2020 et 2026, l'emploi intérieur wallon augmenterait de 47.023 travailleurs, soit une hausse de +3,6 % ou un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 0,6 %. C'est le secteur des services marchands qui contribuerait le plus à cette croissance avec une augmentation de 45.560 emplois (+5,9% soit un TCAM de 1,0%) et en particulier le secteur de la santé et action sociale (+ 27.453 emplois, soit +13,9% ou 2,2% en TCAM) et les autres services marchands (+23.931 emplois, soit + 8,3% ou 1,3% en TCAM), les services non marchand contribuerait également à cette croissance (+ 6 099, +2,2% ou 0,4% en TCAM) ainsi que la construction (+3 195 emploi soit +3,8% ou 0,6% en TCAM), cette dernière bénéficiant en début de période de projection de l'effet des aides aux investissements des ménages (principalement en matière de rénovation énergétique) prévues dans les différents plans de relance. Par contre, l'emploi reculerait dans les industries manufacturières (- 5.683 emplois, soit -4,3% ou -0,7% en TCAM), l'énergie (-113, soit -0,7% ou -0,1% en TCAM) et l'agriculture (-681 travailleurs, soit -3,8% ou -0,6% en TCAM) confirmant les tendances du passé pour l'industrie et l'agriculture. Au sein des services marchand, le commerce, l'Horeca et les transports, directement touchés par la crise sanitaire et les mesures de confinement, continueraient dans les premières années de projection à voir leur emploi diminuer, ce qui aboutirait en 2026 à des pertes de respectivement 4.646 et 1.935 emplois par rapport au niveau de 2020, année où les mesures telles que le chômage temporaire et le droit passerelle avaient permis de limiter les pertes.

La croissance de l'emploi intérieur serait portée tant par l'emploi salarié (+ 36.276 salariés soit +3,4% ou + 0,6% en TCAM) que par l'emploi indépendant (+10.747 indépendants soit +4,6% ou +0,8% en

TCAM), et dans les deux statuts principalement par les secteurs de la santé et action sociale et les autres services marchands.

1.4.1. Créations et faillites d'entreprises

Le tableau ci-dessous reprend le nombre de créations en 2019.

SECTEUR NACE	BASSIN		Wallonie		Région Bruxelloise	
	Création		Création		Création	
	2015	2019	2015	2019	2015	2019
A Agriculture, sylvi., pêche	90	70	878	761	28	24
B Industries extractives	0	0	5	4	1	1
C Industrie manufacturière	140	159	1.004	1.184	332	316
D Prod. et distrib. d'électricité, gaz, etc.	1	4	24	53	19	15
E Prod. Et distrib.eau, assainissement, déchets	2	7	34	42	12	7
F Construction	347	366	2.779	2.817	1.908	1.603
G Commerce	568	510	4.028	4.066	1.670	1.445
H Transports et entreposage	50	53	363	460	422	675
I Hébergement et restauration	196	149	1.853	1.711	737	726
J Information et communication	268	359	1.036	1.313	877	1.227
K Activités financières et d'assurance	16	35	119	223	82	112
L Activités immobilières	135	162	509	703	320	377
M Activités spécialisées, scientif. et techn.	839	1.008	3.370	4.229	2.707	3.242
N Activités de services admin. et de soutien	280	351	1.485	1.952	714	825
O Administration publique	1	2	21	13	11	7
P Enseignement	154	208	719	896	279	325
Q Santé humaine et action sociale	111	210	667	1.121	189	310
R Arts, spectacles, etc.	122	202	733	950	296	499
S Autres activités de services	152	209	1.430	1.913	451	489
T Activités des ménages	0	0	2	5	3	7
U Activités extra-territoriales	0		1	1		2
Activité inconnue	0	2	1	11	2	7
Total	3472	4066	21.061	24.428	11.060	12.241

Source : Statbel (Direction Générale statistique - Statistics Belgium), 2015-2019

Le secteur qui a connu le plus de créations en 2019 en Brabant wallon sont les Activités spécialisées, scientifiques et techniques (1.008), suivi par le Commerce (510), la Construction (366), l'Information et la communication (359) et les Activités de services administratifs et de soutien.

Le tableau ci-dessous reprend le nombre de faillites en 2019. Comme pour le tableau précédent, les effets de la crise économique liée au COVID19 ne sont pas encore observables.

SECTEUR NACE	BASSIN		Wallonie		Région Bruxelloise	
	Faillite		Faillite		Faillite	
	2015	2020	2015	2020	2015	2020
A Agriculture, sylvi., pêche	1	4	25	23	6	2
B Industries extractives	0	0	1			
C Industrie manufacturière	20	14	164	81	61	38
D Prod. et distrib. d'électricité, gaz, etc.	0	0	1	5		2
E Prod. Et distrib.eau, assainissement, déchets	0	1	9		5	
F Construction	57	45	555	383	321	259
G Commerce	91	78	753	428	621	401
H Transports et entreposage	13	11	92	69	129	111
I Hébergement et restauration	54	49	550	376	367	268
J Information et communication	15	13	84	54	101	52
K Activités financières et d'assurance	6	3	26	20	21	5
L Activités immobilières	8	4	65	39	66	31
M Activités spécialisées, scientif. et techn.	42	46	180	166	138	121
N Activités de services admin. et de soutien	34	20	180	120	191	103
O Administration publique	0	0	1			
P Enseignement	1	3	5	13	7	8
Q Santé humaine et action sociale	3	4	14	48	23	22
R Arts, spectacles, etc.	6	4	46	48	18	25
S Autres activités de services	21	19	100	84	67	54
T Activités des ménages	0	0	0	0	0	0
U Activités extra-territoriales	0	0	0	0	0	0
Activité inconnue	0	0	0	0	0	0
Total	372	318	2.851	1.957	2.142	1.502

Source : Statbel (Direction Générale statistique - Statistics Belgium), 2015-2019

Les secteurs qui ont connu le plus de faillites en 2020 en Brabant wallon sont le Commerce (78), l'Hébergement et restauration (78) et les Activités spécialisées, scientifiques et techniques (46) et la Construction (45). L'effet de la crise du COVID19 n'est pas encore visible sur les chiffres suite au moratoire sur les faillites mises en place par le gouvernement.

Structure d'activité de la population en 2018 (moyenne annuelle) - Bassin du Brabant wallon

Source : Steunpunt Werk ; calculs : IWEPS

